N° 2703
60e année
du 15 juin au
5 juillet 2006
Prix : 3€ (20 F)

L'ACTION FRANÇAISE 2000

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier
CORNEILLE POLITIQUE
par
Anne BERNET
Sarah et Stéphane BLANCHONNET
Michel FROMENTOUX
Pierre LAFARGE
Entretien avec le professeur Alain LANAVERE
(pages 7 à 10)

Ségolène, un avatar de la gauche

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

L'ESSENTIEL

Pages 2, 4 et 5
POLITIQUE FRANÇAISE
– La mondialisation à l'heure de la chevalerie
par Henri LETIGRE
– AFN : La fierté de l'œuvre accomplie
par Pierre PUJO
– Du pardon du prince et de son bon usage
par Aristide LEUCATE
– Une réédition de Bainville
par Pierre PUJO
Page 6
POLITIQUE ÉTRANGÈRE
– Le pari risqué de Mahmoud Abbas
– La Somalie dans l'islamisme radical
par Pascal NARI
Pages 11, 12, 13 et 16
ARTS-LETTRES-SPECTACLES
– Mathieu à Versailles
par PERCEVAL
– Et si le roi est fou ?
par Michel FROMENTOUX
– Journée de lecture : Antoine Blondin et la presse royaliste
par Pierre LAFARGE
– Blancs et bleus
par Anne BERNET
– Une exposition France-Bavière
par René PILLORGET
Page 14
CHRONIQUE
– Le fauteuil du burgrave
par Jean-Baptiste MORVAN
LES GRANDS TEXTES POLITIQUES
– L'homme est un animal politique
par Stéphane BLANCHONNET

■ *La commission sur l'aménagement du territoire du Forum pour la France, animée par Pierre Hillard, a difusé récemment un document sur l'utilisation du numérique pour le démembrement des États européens. Nous le publions ci dessous : nous croyons bon d'informer nos lecteurs sur un phénomène mal connu auquel nous avons déjà fait écho* **(A.F. 2000,** *du 18 mai 2006).*

L'Alsace s'éloigne de la France...

Tout est bon pour favoriser l'éclatement des États. L'installation de populations extra-européennes, la reconnaissance identitaire, la régionalisation supranationale, la disparition des frontières nationales ou encore la délégation des pouvoirs régaliens au profit des instances européistes, etc, sont autant d'éléments favorisant la dissolution complète des États en faveur de l'idéologie mondialiste.

Cependant, un élément supplémentaire entre en jeu dans cette grande entreprise de décomposition, c'est internet. En effet, les États ont une adresse qui permet d'identifier le caractère national d'un document. Ainsi, nous trouvons « .fr » (France), « .de » (Allemagne), « .es » (Espagne), « .uk » (Royaume-Uni), … Une nouvelle étape a été franchie avec la reconnaissance de l'adresse internet de l'Union européenne « .eu » en avril 2006.

Cette appellation donne ses lettres de noblesse au futur État européen que ses thuriféraires cherchent à établir par tous les moyens. Inévitablement, le lancement de « .eu », symbole de l'émergence d'une autorité étatique, ne fait pas bon ménage avec les États nations composant l'Union européenne. Le problème se corse avec l'émergence politique des régions qui commencent à acquérir une adresse internet propre les différenciant de l'État au sein duquel elles sont encore partie intégrante.

De la Catalogne...

Les signes avant-coureurs de la décomposition des États prennent aussi une tournure numérique. Ainsi, le gouvernement régional de Catalogne a obtenu en septembre 2005 la reconnaissance sur internet du signe « .cat », désignation qui détache numériquement cette région du cadre espagnol. Comme l'a reconnu Carles Sola, conseiller des universités, de la recherche et de la société de l'information : « *Cela signifie que la communauté linguistique et culturelle catalane du monde entier va pouvoir s'identifier partout avec un domaine qui nous place, en toute normalité, aux côtés des autres langues et cultures qui identifient États et nations* ».

Cette officialisation de « .cat » s'est faite sous l'autorité de régulation de l'internet, implantée aux États-Unis, *Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN). La reconnaissance américaine est un véritable coup de pouce favorisant les velléités d'indépendance de la Catalogne, mais aussi des territoires où la langue catalane et ses variantes s'épanouissent comme c'est le cas aux Iles Baléares, à Valence, une partie de l'Aragon, en Andorre, au Roussillon et dans la ville italienne d'Alguer. Comme le souligne Oriol Ferran, secrétaire des télécommunications et société de l'information : « *L'approbation du domaine est une reconnaissance de premier rang et d'une grande importance pour la langue et la culture catalanes, c'est un élément distinctif qui va s'accompagner d'une croissance de contenus en catalan sur le web* ».

... à l'Alsace

La France n'échappe pas au phénomène. En effet, la fête de l'Europe, le 9 mai 2006, a été l'occasion pour le Conseil régional d'Alsace de s'affranchir du « .fr » pour adopter le label

Pierre HILLARD

Suite p. 2

L'HISTOIRE NE S'ÉCRIT PAS AU TRIBUNAL

■ ***L'État et la SNCF ont été condamnés le 6 juin par le tribunal administratif de Toulouse à verser 62 000 euros aux victimes et ayant-droit : ils étaient poursuivis par le député au Parlement européen Alain Lipietz, en raison de leur rôle dans le transfert de membres de sa famille vers le camp de Drancy en 1944, où ils furent détenus pendant trois mois avant d'être libérés.***

C'est la première fois qu'une condamnation de ce type intervient. Cependant, le tribunal ne fait pas allusion à la *« complicité de crime contre l'humanité »* ***invoquée par les plaignants.***

Arno Klarsfeld, qui défend les intérêts de la SNCF dans des procès similaires aux États-Unis, a jugé la plainte *« démagogique et basée sur des arguments historiquement faux »* ***; selon lui,*** *« les convois de déportation étaient allemands, pas français »****. L'avocat s'attend à une annulation de la décision en appel, rapporte le*** **Figaro** ***du 7 juin 2006.***

Interrogé le même jour par **Libération,** ***l'historien Henri Rousso considère que ce procès est*** *« absurde »* ***: «*** *On ne peut pas mettre éternellement les institutions en procès pour ce qu'elles ont fait pendant la guerre. Il ne faut pas écrire l'histoire au tribunal. »*

Va-t-on poursuivre aussi l'entreprise qui a fourni le charbon ?

AF

M 01093 - 2703 - F: 3,00 €

La mondialisation à l'heure de la chevalerie ?

par **Henri LETIGRE**

La mondialisation, aboutissement de la "modernité" qui nous environne, ne parvient pas malgré tous les symboles qu'elle véhicule à développer sa propre culture. Un immense vide existentiel semble l'habiter. Pour le combler, elle recherche dans l'imitation d'un glorieux passé, les repères qui lui font défaut. Ces impasses, qui ne se limitent pas aux seuls aspects artistiques (pourra-t-on un jour identifier un style Ve République comme nous pouvons le faire en nous référant aux styles "Régence" ou "Louis XV" ?) se perçoivent de plus en plus dans la sphère où nous pourrions le moins les attendre : l'économie !

De la sidérurgie à l'euro, la construction européenne est mise à nu, son seul intérêt est purement mercantile.

En effet, les deux derniers événements de la *globalization* (en "globish" acronyme de la nouvelle langue internationale qui règne sur les affaires en fusionnant "globalization" et "english"), renvoient à de multiples références historiques, pour tenter de donner du sens à des opérations qui n'ont pour seules motivations que la recherche d'intérêts bassement financiers.

Le premier et le plus riche en charges symboliques est incarné par la bataille planétaire déclenchée pour la prise de contrôle du géant mondial de l'acier : Arcelor. Cette entreprise, représente un peu, dans notre univers où les multinationales ont pris la place des royaumes des siècles passés, un nouveau "Charles Quint". Comme cet empereur, résultat d'une multitude d'alliances matrimoniales destinées à former un empire sur lequel le soleil ne se coucherait pas, cette société sidérurgique a multiplié les fusions de l'Espagne à la Lorraine, de l'Amérique aux Flandres.

Lakshmi Mittal : un prédateur

Cet empire, comme celui du XVIe siècle suscite convoitise et résistance de la part de ses rivaux. Les Grands Ducs allemands, comme Thyssen, n'attendent qu'une occasion pour reprendre à leur compte ce projet impérial. En attendant, les rêves éternels des Anglais de reconquérir une terre de France que Jeanne d'Arc leur a interdit de réaliser se manifestent à travers le groupe multinational Mittal.

Chevalier noir, Chevalier blanc...

Les duels qui animèrent en 1520 les festivités du sommet du "Camp du Drap d'Or" ont aujourd'hui changé de forme. Ils sont remplacés par des *O.P.A* : Offre Publique d'Achat. Il existe en fait 2 types d'OPA : les OPA hostiles, lorsque l'attaquant déclenche cette opération de rachat de l'autre entreprise sans avoir obtenu l'aval de la direction de l'attaqué.

Dans ce cas l'attaquant est surnommé : "chevalier noir" (sic !). Ce côté chevaleresque, ne sera sans doute pas déplaisant à Lakshmi Mittal, le PDG et fondateur de l'entreprise qui porte son nom. Ce personnage, considéré comme la troisième fortune planétaire a en effet loué Versailles et Vaux le Vicomte (55 millions d'euros pour l'ensemble des libations ...) en 2004 pour le mariage de son fils ! Pour échapper à ce prédateur, Guy Dollé, le PDG d'Arcelor a donc cherché le 26 mai dernier un ..."chevalier blanc".

Cette expression désigne en fait l'attaquant dans l'autre forme d'OPA : les opérations de rachat d'une entreprise avec le consentement de l'attaqué. Severstal, un prince russe de l'acier, sera donc chargé de jouer ce rôle d'allié et de "sauveur" d'Arcelor.

Mais si le langage et les lieux de festivités des protagonistes de la mondialisation nous rappellent les glorieux siècles de notre histoire, les joutes du XXIe siècles sont, elles, purement financières. Le 19 mai dernier Mittal a relevé son offre du 27 janvier 2006 de 35 % pour convaincre les actionnaires de livrer leurs actions en augmentant également la part de paiement en liquide. Le patriotisme du porte monnaie risque fortement de l'emporter sur le patriotisme économique. D'autant plus que la solution envisagée pour sauver Arcelor et les dernières aciéries françaises des griffes de Mittal, consistera à livrer 32 % de son capital à une société russe dont la couleur blanche du chevalier n'est pas forcément celle de la fortune !

Les sirènes financières

L'autre mésaventure de la *globalization* financière c'est la fusion d'Euronext et du NYSE (le New-York Stock Exchange), en clair des bourses de Paris, Bruxelles, Amsterdam, Lisbonne et du Liffe de Londres pour Euronext et de Wal-Street ! Il s'agit cette fois-ci d'une OPA amicale. Le NYSE incarne le chevalier blanc, les deux marchés financiers souhaitant se rapprocher pour mieux éviter à Euronext de s'associer avec la bourse de Francfort qui joue ici le rôle du chevalier noir !

Cette histoire est très révélatrice de l'irréalité du prétendu sentiment européen des affairistes. Alors que l'occasion de constituer un groupe européen pour la gestion de l'ensemble des transactions boursières du continent, s'offrait à eux, les grands argentiers européens, n'ont pas pu résister aux sirènes financières du dieu dollar !

De la sidérurgie à l'euro, la construction européenne est mise à nu, son seul intérêt est purement mercantile ! Toute surenchère révèle immédiatement sa vénalité, nous sommes décidément très loin de la chevalerie !

■

L'Alsace s'éloigne de la France...

Suite de la page 1

européen « .eu ». Le site institutionnel de la région Alsace est désormais :

www.region-alsace.eu

Outre le fait que le Conseil régional alsacien traite directement avec Bruxelles, depuis 2003, pour la gestion des Fonds structurels sans passer par l'autorité politique française, cette province se défait sûrement de ses liens avec la France.

Ce processus contaminera les vingt et une autres régions françaises. Une délégation de présidents de régions sous l'égide d'Alain Rousset, président de l'Association des régions de France (l'ARF), s'est rendue à Bruxelles en avril 2006 afin d'obtenir les mêmes privilèges que l'Alsace dans le domaine de la gestion des Fonds. Le gouvernement français s'est opposé à cette mesure. Mais ne rêvons pas. Cette résistance a la texture du papier carton.

Tôt ou tard, les régions obtiendront gain de cause et pourront court-circuiter à leur aise les vestiges de l'autorité politique française en obtenant la gestion de cette manne financière propre à attirer de nombreuses ambitions. Une fois la chose acquise, cela sera le retour au principe de la féodalité la plus pure.

Pierre HILLARD

LES SOUVERAINISTES POURSUIVENT LE COMBAT

■ Le Forum pour la France, auquel adhère l'Action française, a organisé le 29 mai une manifestation pour commémorer le "non" au référendum du 29 mai 2005. Nous en avons publié une photographie en première page de notre numéro du 1er juin. Nous donnons ci-dessous le texte des discours d'Henri Fouquereau, secrétaire général du Forum pour la France, et de Pierre Pujo.

Discours d'Henri Fouquereau

Il y a exactement un an, les Français ont dit NON à ceux qui voulant faire l'Europe, creusaient le tombeau de la France.

NON à ceux qui voulant affermir l'autorité du machin européen plaçaient l'État sous tutelle.

NON à ceux qui voulant domestiquer la Nation la livraient au marché et à son dieu l'argent.

NON aux adeptes de l'abandon et du renoncement national.

NON à ceux qui n'ont jamais compris l'attachement viscéral des Français pour leur Patrie.

Ce NON au machin européen était un énorme OUI à la France.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour rappeler cette volonté DEFINITIVE des Français.

C'est pour dire qu'il ne peut plus jamais être question de remettre ce projet de constitution étrangère, sous quelque forme que ce soit, sur le tapis.

C'est pour faire savoir aux candidats aux prochaines élections, que c'est NON à l'Europe fédérale et OUI à la France. Qu'ils inscrivent en gros dans leur programme qu'ils s'engagent à respecter la volonté du peuple.

Comment peuvent-ils encore imaginer que notre France, qui n'a jamais accepté de se laisser dominer par une puissance étrangère, puisse accepter de se soumettre à la volonté d'une puissance économique ou financière, qu'elle soit européenne ou mondiale ?

Disons-le tout net, si certains esprits chagrins voulaient à nouveau imposer cette dictature de l'Europe fédérale ou du mondialisme, alors le peuple se lèverait et punirait comme il a toujours su le faire dans les moments les plus noirs de son histoire, ceux qui trahissent son honneur, sa volonté et qui le livrent aux autres.

Le peuple s'est exprimé et nous pouvons affirmer, que les Français aujourd'hui encore plus que l'année dernière, rejettent l'Europe des délocalisations, de la vie chère, des salaires qui régressent, de la protection sociale qui s'éloigne. Cette Europe qui a fait ressurgir les angoisses ancestrales, celles de la misère, de la faim, de la soif, de la maladie et de la vieillesse qui seront de moins en moins assurées.

Le message du peuple a été clair : il veut que ses dirigeants s'occupent à nouveau de la France, qu'elle ne soit plus entraînée dans la guerre des autres, que la concurrence ne soit pas son choix de société et qu'elle ne soit plus ce grand arbre déraciné que le moindre vent pourrait renverser.

Le peuple a compris qu'il avait été trahi, bafoué, trompé, avec cette affaire européenne, il sait désormais que son avenir n'est lié qu'à celui de la France.

Il demande avec force que le Pays retrouve son indépendance et sa souveraineté qu'il redevienne maître de son propre destin – car nous savons tous que si la France a besoin du monde pour s'épanouir, le monde a besoin de la France pour vivre. Vive la France libre !

■

Discours de Pierre Pujo

En 2005, les Français ont désavoué les tenants de l'abdication nationale qui voulaient asservir la France à une constitution européenne.

Ç'a été un désaveu populaire à l'encontre des partis dits "de gouvernement", U.M.P, U.D.F., Parti socialiste, à l'encontre des grands médias, à l'encontre des autorités morales et sociales dont la grande majorité avaient pris position pour le "oui".

Le "non" n'a été ni de droite, ni de gauche. Il est venu des profondeurs de l'âme française. Le peuple français a rejeté les fausses élites qui trahissaient la France.

Cependant, les mêmes politiciens qui, l'an dernier, voulaient liquider la souveraineté de la France, sont toujours au pouvoir, et ceux qui aspirent à les remplacer en 2007 sont également partisans de l'abdication nationale. Les uns et les autres cherchent le moyen d'installer la Constitution européenne par morceaux en la faisant ratifier, cette fois-ci par un Parlement pourri par l'européisme.

Alors, plus que jamais, le combat continue pour la sauvegarde de la souveraineté nationale, c'est-à-dire pour la défense de nos libertés, contre les délocalisations, pour la défense du travail des Français, pour une autre Europe. La France doit demeurer une nation libre.

Qu'on cesse donc de nous répéter que la France serait devenue trop petite pour jouer encore un rôle dans le monde et que tous les problèmes politiques ou économiques ne peuvent être résolus qu'à l'échelon européen.

Nous entendons chasser du pouvoir les chantres et les acteurs de la démission nationale.

■

SÉGOLÈNE, UN AVATAR DE LA GAUCHE

PAR
PIERRE PUJO

Une femme présidente de la République ? Pourquoi pas ? Des reines de France ont bien été régentes ; et, privée de son roi, la France demeure en régence...

Si Mme Ségolène Royal était élue l'an prochain, la France républicaine serait présidée par une femme portant le nom de "Royal", ce qui créerait une situation cocasse dans un pays où la république s'est imposée contre la monarchie et se caractérise, comme l'a écrit Anatole France, par une **« absence de Prince »**. Un clin d'œil de l'Histoire. Mme Royal, sans rougir de son nom, a bien tort de récuser le terme de "royalistes" pour désigner ses partisans. Le nom qu'elle porte pourrait bien contribuer à sa popularité actuelle, même à gauche. En dépit du bourrage de crânes auquel ils sont soumis depuis plusieurs générations, les Français sont toujours nombreux à admirer le passé royal de la France et ses réalisations, qui donnent lieu parfois à des émissions historiques télévisées très achalandées.

Parmi les diverses candidatures féminines à la présidence de la République dont la possibilité a été évoquée l'an dernier, Martine Aubry, Michèle Alliot-Marie..., Ségolène Royal est la seule à tenir aujourd'hui la route. Sa popularité s'est envolée dans les sondages laissant loin derrière elle les autres "présidentiables" du Parti socialiste qui ne décolèrent pas contre elle. Elle est même présentée comme la seule véritable rivale de Nicolas Sarkozy ; on se croirait déjà au second tour de l'élection présidentielle.

"Les gens qui souffrent"

Son succès médiatique est le résultat du choix d'une stratégie qui rompt avec celle à laquelle les chefs de file du P.S. nous avaient habitués. Elle recherche l'appui de l'opinion avant d'avoir le soutien du parti. Elle s'est rendu compte que celui-ci s'était coupé des bases populaires dont il continue de se réclamer en paroles et elle tient un langage auquel est sensible le pays réel. Elle veut être à l'écoute des **« gens qui souffrent »**. Elle n'est pas le premier politicien à tenir ce langage. Les socialistes se sont fait depuis longtemps une spécialité de s'apitoyer sur les pauvres, les exclus, dont ils exploitaient la crédulité. La plupart du temps ils ne procuraient aux gens, lorsqu'ils étaient au pouvoir, que du vent, ou bien ils hypothéquaient l'avenir par des largesses inconsidérées.

Ségolène Royal met le doigt sur des problèmes concrets qui touchent ses auditeurs dans leur vie quotidienne : les émeutes dans les banlieues, les violences dans les établissements d'enseignement, les problèmes d'éducation. Bien que n'étant pas mariée, elle a eu quatre enfants, elle n'est donc pas un modèle pour les familles françaises. Elle n'en souligne pas moins le rôle essentiel des parents dans l'éducation de ceux que M. Chevènement appelait les "sauvageons". Elle préconise une école des parents et, pour les adolescents les plus turbulents, un placement dans des structures particulières avec un encadrement militaire. On pense ici aux Chantiers de la jeunesse créés par le maréchal Pétain pour les jeunes Français désemparés après le choc du désastre de 1940... Pourquoi pas ? Il y a tout de même encore beaucoup de tabous à faire sauter avant d'en arriver là.

Les valeurs dont Mme Royal souhaite la restauration n'ont pas cessé, depuis des dizaines d'années, d'être sapées par les idéologues de gauche qui ont une lourde responsabilité dans la dégradation actuelle de l'existence dans les "cités". Les jeunes immigrés qui y vivent, et qui alimentent la voyoucratie pour une bonne part, sont issus de familles où l'on honorait naguère les principes de base de la vie en société : la discipline, le travail, le respect du père et de la mère. C'est en France qu'ils ont été pervertis, par les conditions d'existence qu'on leur a imposées, par les propagandes antifrançaises auxquelles on les a soumis en les persuadant qu'ils étaient victimes du racisme des Français. Que la gauche change de langage sur la question, on s'en réjouirait. Qu'elle cesse d'inciter les immigrés à cultiver leurs différences, mais au contraire les pousse à s'intégrer dans la société française, ce serait un changement radical. Mais, pour le moment, rien n'indique que le discours sécuritaire de Mme Royal ait eu d'autre objectif que de contrer M. Sarkozy sur son terrain.

Le fétiche des 35 heures

Non contente d'appeler au rétablissement d'un **« ordre juste »** dans les banlieues, Mme Royal a remis en cause les "35 heures" dans un entretien télévisé le lendemain de la Pentecôte. Le Saint-Esprit, sans doute, avait opéré... Elle soutenait que cette "conquête sociale" avait été mal appliquée et défavorisait en fin de compte les salariés modestes. En réduisant et en fractionnant les horaires on avait abouti à intensifier les cadences de travail et compliqué la vie de beaucoup de gens : c'est là l'écho de doléances multiples sur la mesure-phare du gouvernement Jospin que la droite a eu bien tort de ne pas abolir lorsqu'elle est revenue au pouvoir en 2002 ! Les oreilles de Martine Aubry ont dû siffler en entendant les propos de sa collègue socialiste... Pourtant les 35 heures n'ont guère créé d'emploi et ont ralenti la croissance. Le constat de Mme Royal est réaliste, mais les socialistes accepteront-ils de renoncer au fétiche des 35 heures qui s'est voulu dans la suite des 40 heures décidées par le Front populaire ?

Tout en prenant des libertés avec les habitudes de penser de la gauche, Mme Royal ne cesse pas de se proclamer socialiste et elle a approuvé récemment le projet du parti pour l'élection présidentielle, fruit de la laborieuse confrontation des thèses des divers courants. Elle "colle" au parti tout en le bousculant. Une habile stratégie pour élargir son audience.

Ambiguïtés

Nicolas Sarkozy va aussi à la pêche aux voix et courtise la gauche en régularisant la situation de mille deux cents enfants dont les parents sont "sans papiers". Il parle aussi de "discrimination positive". Il "gauchise" son propos tandis que Ségolène Royal "droitise" le sien. Cela va s'accentuer au fur et à mesure que l'on approchera de l'élection présidentielle. L'électeur aura bien du mal à voir clair au milieu de ces ambiguïtés !

Il reste que le discours d'apparence réactionnaire de Ségolène Royal ne doit pas tromper. Elle rétablira peut-être la discipline et l'ordre dans les lycées, mais elle avalisera le mariage des homosexuels et, d'une façon générale, encouragera le relâchement des mœurs.

Sur le plan financier, elle devra appliquer le projet du Parti socialiste qui entraînera de nouvelles charges pour l'État, alors même que le poids de la Dette est d'ores et déjà insupportable.

Sur le plan européen, enfin, elle consentira à de nouveaux abandons de souveraineté. Elle a été l'an dernier partisane de la ratification de la Constitution européenne et elle se prêtera aux entourloupettes destinées à faire passer dans les faits une Constitution au rabais. Ségolène Royal ferait bien de se souvenir qu'en 2005 55 % des Français n'ont pas voulu que leur pays soit asservi au machin européen. Cette dimension de l'élection présidentielle semble aujourd'hui absente de la plupart des débats suscités par l'élection présidentielle. Pourtant, on a du mal à imaginer qu'après le référendum de l'an dernier elle ne pèse pas sur le scrutin final.

■

Georges-Paul WAGNER

■ Georges-Paul Wagner est décédé le 11 juin 2006 à Paris. Il était âgé de 85 ans.

Il avait dès sa jeunesse rallié l'A.F. alors qu'il était à Paris au lycée Condorcet où il avait pour camarade le futur écrivain Jacques Laurent. Malgré ses penchants littéraires, il s'inscrivit au barreau de Paris où son père, ami de l'Action française, était lui-même avocat.

Après la Seconde Guerre mondiale il contribua à la renaissance du mouvement d'A.F. en prenant la parole dans de nombreuses réunions où son éloquence tranquille toujours solidement argumentée captivait son auditoire. Il dirigea de nombreuses années durant l'Institut de politique nationale.

Il plaida à plusieurs reprises pour l'Action française, en particulier lorsqu'en 1995, le titre même de notre journal fut contesté à la suite d'une manœuvre du député communiste Gayssot.

Curieux de connaître la vie parlementaire de l'intérieur, il avait rallié le Front national sous l'égide duquel il devint député de 1986 à 1988. Il avait tiré de cette expérience politicienne un constat désabusé.

Journaliste, Georges-Paul Wagner avait collaboré à divers organes. En dernier lieu, il publiait chaque semaine dans *Présent* une longue chronique d'actualité où la solidité de la pensée se joignait à l'élégance de l'expression. Il demeurait imprégné de la pensée maurrassienne.

En juin 2001, Georges-Paul Wagner avait succédé à Pierre Chaumeil à la présidence de l'Association professionnelle de la presse monarchique et catholique.

Ses obsèques auront lieu ce vendredi 16 juin à 10 h 30 en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris (Ve).

Nous prions son épouse et toute sa famille d'agréer l'expression de notre profonde sympathie avec l'assurance de nos prières pour le repos de son âme.

P.P.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

• Directeur : **Pierre Pujo**
• Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
• *Politique :* Georges Ferrière, Yves Lenormand
• *Politique étrangère :* Pascal Nari
• *Chronique militaire :* Bernard Guillerez
• *Économie :* Henri Letigre, Serge Marceau.
• *Enseignement, famille :* **Michel Fromentoux,** chef de rubrique
• *Sciences et société :* Guillaume Chatizel,
• *Outre-mer :* Pierre Pujo
• *Médecine :* Jean-Pierre Dickès
• *Livres :* René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
• *Arts-lettres-spectacles :* Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
• *Cinéma :* Alain Waelkens
• *Combat des idées :* Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
• *Art de vivre :* Pierre Chaumeil
• *Chroniques :* Jean-Baptiste Morvan, François Leger
• *Rédacteur graphiste :* Grégoire Dubost
• *Photos :* François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Avec l'aide du Saint-Esprit

■ **Nos amis ont continué à nous envoyer des fonds pour régler notre nouveau photocopieur. Nous les en remercions vivement mais nous n'avons pas atteint les 25.000 euros demandés pour le 1er juillet. Souvenez-vous que nous devons aussi remplacer un ordinateur et un télécopieur, ce que notre trésorerie ne nous permet pas de faire actuellement.**

Une de nos amies, nous écrivant le lendemain de la Pentecôte , fait appel à l'Esprit-Saint : « Que le Saint-Esprit nous éclaire dans toutes les ténèbres et aussi qu'Il suggère aux amis d'A.F. d'être généreux plus que je ne puis l'être ! » **Ainsi soit-il.**

Un grand merci à tous ceux qui veulent bien prendre part à nos soucis financiers.

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à Mme Geneviève Castelluccio,* A.F. 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 9

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Mme Bellegarde, 15,24 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Joseph Lajudie, 20 ; Georges Delva, 25 ; Julien Thévet (2 mois), 50 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Mme Leclercq-Bourin, 28 ; M. Morfin, 32 ; Mme Christiane Crouillebois d'Alençon, 32 ; Raymond Verdier, 25.

Légion des "Mille" : Anonyme, 152,45.

Pour le photocopieur : Mme Marie-Thérèse Garçon, 76 ; M. Wailliez, 10 ; François Venant, 10 ; Guy Cugnon de Sevricourt, 70 ; Jean Foyard, 100 ; Mlle Josepha Guillemain, 120 ; Bernard Guillerez, 150 ; Jacques Lamonerie, 200 ; Gilbert Huret, 50 ; Charles Massal, 50.

Michel Boquin, 100 ; Gérard Schoumacker, 30 ; Frédéric Méllier, 20.

Total de cette liste :	1 376,09 €
Listes précédentes :	16 025,29 €
Total :	17 401,38 €
Total en francs :	114 145,57 F

SARKOZY FAIT SA COUR AUX SOUVERAINISTES

Jeudi 8 juin, Jacques Myard, député des Yvelines, a fait un point politique à l'occasion de la réunion du Forum pour la France à l'Assemblée nationale ; Il a évoqué le récent discours de Nicolas Sarkozy à Nîmes marqué par une forte tonalité souverainiste. *« Notre avenir c'est la France »* ***a déclaré le président l'U.M.P., reconnaissant que 55 % des Français avaient voté "non" au référendum de 2005 et qu'il fallait en tenir compte. Jacques Myard demeure tout de même réservé sur une éventuelle conversion de Sarkozy au souverainisme. Il faudra que le discours de Nîmes soit confirmé... Une seule certitude pour Jacques Myard :*** *« Nicolas Sarkozy veut le pouvoir pour l'exercer »*

Le député des Yvelines estime que la Constitution européenne est *« condamnée »* ***et que*** *« "L'Europe" n'est plus une réponse au monde moderne »*.

Il se méfie de l'attirance de Sarkozy pour les Américains. Or ceux-ci mènent une politique d'encerclement de la Russie en s'appuyant sur les pays de l'Est. L'Union européenne s'aligne sur les États-Unis. Il n'est pas dans l'intérêt de la France de suivre l'aventurisme américain.

Il en est de même au Moyen-Orient où les Américains encouragent la création d'un Kurdistan indépendant face à la décomposition de l'Irak. Toute la région serait déstabilisée.

P.P.

LES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD

La fierté de l'œuvre accomplie

On doit reconnaître à Bernard Coll, secrétaire général de *Jeune Pied Noir*, le mérite de la persévérance. Ayant obtenu que la loi du 23 février 2005 rende hommage à l'action des Français en Afrique du Nord, il veut en quelque sorte exploiter le terrain et faire connaître leur œuvre. C'est dans ce dessein qu'il a organisé, avec son épouse Taouès Titraoui, le 7 juin au Sénat, une journée d'information en hommage aux Français d'Afrique du Nord pour le 25e anniversaire de la fondation de Jeune Pied Noir. S.A.R. le duc de Vendôme, invité, s'était fait excuser par suite d'un empêchement.

2007 marquera un autre anniversaire, celui de l'exode des pieds-noirs en métropole. D'ici là, *Jeune Pied-Noir* veut encourager toutes les initiatives tendant à faire connaître ce qu'ont réalisé les Français en A.F.N. et la place que les pieds-noirs occupent actuellement en France. Il souhaite que les villes et villages de France organisent des expositions, conférences, cérémonies sur ce thème, suivant les souvenirs et témoignages pouvant être recueillis localement.

Un Who's Who des Français d'A.F.N.

Bernard Coll a annoncé que le *Who's Who en France* avait décidé l'édition d'un dictionnaire sur les Français d'Afrique du Nord en 2007**.** Il **« réunira les notices biographiques détaillées de près de trois mille personnalités nées en Algérie, au Maroc ou en Tunisie ou dont les activités sont liées à la présence française en Afrique du Nord. Tout comme pour le *Who's Who en France* les critères de sélection sont la notoriété et la représentativité professionnelles, tous domaines d'activité confondus. »**

Benmbarek a parlé du rapport qu'il vient de rendre sur la création d'une Fondation de la mémoire. Il souhaite qu'y soient consignées **« la mémoire de tout »** et **« la mémoire de tous »**. **« Les chercheurs auront besoin de la mémoire pour écrire l'histoire »**, a-t-il conclu.

Guy Forzy, ancien délégué aux rapatriés, a salué le film télévisé sur l'Algérie française diffusé récemment sur *M6*. Pour la première

Lionnel Luca avec Guy Forzy (à droite)

Mme Solange Moll, adjointe au maire de Marseille, représentant le maire Jean-Claude Gaudin, a évoqué le Mémorial de la France d'outre-mer qui doit être érigé dans cette ville l'an prochain. M. Picheral, ancien maire (socialiste) d'Aix-en-Provence, a souligné l'apport des pieds-noirs à sa ville. Ceux-ci représentent aujourd'hui 25 % de la population. Le préfet Roger fois les relations entre les européens et les musulmans ont été présentées honnêtement. Le réalisateur, Serge de Sampigny, a précisé que le film serait disponible en D.V.D. à la F.N.A.C. à partir du 10 juillet 2006.

Le député **Lionnel Luca** des Alpes-Maritimes a conclu la matinée en rappelant la controverse soulevée par l'article 4 de la loi du 23 février 2005 qui reconnaît le droit à réparation morale des pieds-noirs et anciens harkis contraints à l'exode en 1962. Les parlementaires ont refusé de se déjuger malgré l'invitation du pouvoir exécutif. Lionnel Luca a condamné **« l'erreur »** du président de la République en faisant **« déclasser »** l'article 4 par le Conseil constitutionnel. En fait, M. Chirac a capitulé devant les anciens porteurs de valises du F.L.N. qui relayaient les accusations portées par Abdelaziz Bouteflika contre la France.

Permis de cracher sur la France

Lionnel Luca a demandé, avec cinquante autres députés, que l'article 2 de la loi Taubira de 2001 condamnant la pratique passée de l'esclavage soit, lui aussi, déclassé en tant que légalisant une histoire officielle. M. Chirac a refusé... Pour lui, il n'est permis d'évoquer l'histoire que pour cracher sur la France, constaterons-nous.

Un cocktail proposant la dégustation de **« toutes les saveurs algériennes »** a été ensuite proposé aux participants de cette manifestation, première étape d'un long travail de mémoire.

Pierre PUJO

*** Jeune Pied Noir.** ***01 69 41 01 12. jeunepiednoir@wanadoo.fr***

TÉLEX

Les courriels taxés par l'UE ?

Le député au Parlement européen Alain Lamassoure a proposé de taxer les SMS et les courriels pour alimenter le budget de l'UE. On lui reconnaîtra le mérite de travailler activement à rendre impopulaire l'Europe de Bruxelles ! ■

Ségolène raciste !

Selon Novopress, Jean-Louis Mélenchon aurait déclaré regretter que Ségolène Royal soit **« partie à la conquête des petits blancs »**. Sans doute faisait-il allusion à sa proposition de confier à des militaires l'encadrement de jeunes délinquants. Mais la majorité des Français d'origine immigrée n'aspire-t-elle pas, elle aussi, à vivre dans la sécurité ? En tout cas, on s'étonne de ce mépris pour les classes populaires : naguère la gauche se souciait davantage des "petits blancs", contre les "gros colons". ■

L'UDF royaliste

Le 10 juin, François Bayrou a pris l'engagement, s'il est élu président de la République, **« de former un gouvernement avec les personnalités de qualité, d'où qu'elles viennent »**. « **La première des choses à conduire, la plus urgente,** a-t-il déclaré, **c'est la décolonisation de l'État »** : **« l'État PS, l'État UMP »**. On est bien d'accord ! Mais pour mener cette tâche à bien, il faudrait rendre au chef de l'État l'indépendance que seule la monarchie peut garantir. ■

Blogs à foison

La multiplication des blogs ébranle le monopole des grands médias sur l'information. Selon l'institut Médiamétrie, qui a publié sa première étude sur le phénomène, plus de 7 millions d'internautes consultent au moins un blog chaque mois. Celui des Étudiants d'Action française est disponible à cette adresse : www.afe.new.fr.

G.D.

La liberté de pensée en danger

La reconnaissance du rôle positif de la France outre-mer, évoqué le matin du 7 juin au Sénat (*voir ci-dessus)* a été également le thème du dîner-débat organisé le soir même par le Cercle Alexis de Tocqueville au "Grenadier d'Austerlitz".

L'invité d'honneur était Christian Vanneste, député U.M.P. du Nord, qui, en présentant un sous-amendement, a été à l'origine de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 ainsi rédigé : **« Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issue de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit »**.

Introduit par Didier Béoutis, président du Cercle Alexis de Tocqueville, Christian Vanneste a souligné la gravité des conséquences de l'annulation de cet article qui a suivi son "déclassement" législatif. Il y voit des menaces pour la liberté de pensée et une **« utilisation perverse de la victimisation »**. Les prétendues victimes du passé colonial de la France sont supposées avoir une créance sur la France, laquelle devrait faire repentance.

Tout a commencé avec la loi Gayssot en 1990 qui condamnait le

Christian Vanneste entre SAI la princesse Vin-Thuy et Didier Béoutis

"révisionnisme" concernant la persécution des juifs par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Puis la loi Taubira (en 2001) a fait de l'esclavage pratiqué naguère un crime contre l'humanité qu'il était interdit de discuter. En revanche la gauche n'a pas admis qu'un article de loi prescrive dans les manuels scolaires la reconnaissance de l'œuvre de la France outre-mer. Pourtant, les députés socialistes avaient commencé par voter plusieurs fois le texte, y compris après la navette avec le Sénat.

Le plus fort est que François Barouin, ministre de l'Outre-Mer, a critiqué ce texte qui saluait les effets bienfaisants de la présence française outre-mer...

Christian Vanneste observe que les censeurs du paragraphe litigieux n'ont pas pris garde que la seconde partie de celui-ci exprimait le souhait que les sacrifices des autochtones qui ont combattu pour la France soient rappelés tout autant que les aspects positifs de la présence française.

L'intégration des immigrés

Le député du Nord a encore souligné que si l'on veut réussir l'intégration des immigrés il faut leur rappeler ce que la France a fait pour eux et non dénigrer son œuvre.

Un large débat s'est instauré avec l'assistance. À la fin, Christian Vanneste a souhaité qu'on en finisse avec les lois mémorielles lesquelles sortent du domaine législatif normal. Il faut obtenir le déclassement de l'article 2 de la loi Taubira qui est une entrave à la liberté des historiens sur la question de l'esclavage, et il faut faire la chasse aux manuels d'histoire tendancieux.

Professeur de philosophie, il dénonce le **« poids de l'idéologie dominante »** qui imprègne les grands médias et le monde politique.

Jacques CÉPOY

Du pardon du prince et de son bon usage

par
Aristide LEUCATE

Il n'en faut pas beaucoup à la classe pourritique, dans son ensemble, surtout en ces temps frénétiquement préélectoraux, pour s'émouvoir hypocritement de pratiques que ses représentants ne rechignent pas à utiliser une fois parvenus au pouvoir. C'est ainsi que le président Chirac est quasiment accusé de haute trahison pour avoir accordé, le 25 mai 2006, une grâce amnistiante à son ancien ministre des Sports, Guy Drut.

Le pardon est une marque de souveraineté dans l'État et de l'État.

Membre du Comité international olympique (CIO), l'ancien médaillé d'or du 110 mètres haies (Jeux olympiques de 1976 à Montréal) et ami fidèle de Jacques Chirac, en avait été suspendu, le 9 décembre 2005, au motif de sa condamnation, le 26 octobre 2005, à quinze mois de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende dans l'affaire dite, pudiquement, « **des marchés publics d'Île-de-France** ». Convaincu d'enrichissement personnel, il lui était reproché d'avoir occupé, au sein de la SICRA, entreprise de bâtiment et de travaux publics, un emploi fictif financé par la Compagnie générale des eaux.

Une amnistie non promulguée

À titre liminaire, on relèvera que l'article 15 de la loi n° 2002-1062 du 6 août 2002, portant amnistie, dispose que « **toute référence à une sanction ou à une condamnation amnistiée sur le fondement de la présente loi est punie d'une amende de 5 000 euros** ». Dès lors, il nous serait interdit d'avoir ci-dessus rappelé, non point les faits, mais le caractère délictueux de ces faits.

Outre que la presse de ces derniers jours tomberait inévitablement sous le coup d'une condamnation pénale pour avoir violé cette disposition, précisons d'emblée que, sauf erreur, à l'heure où nous écrivons, ledit décret portant amnistie individuelle de M. Drut n'a pas encore fait l'objet d'une publication au *Journal Officiel*. En conséquence, le décret n'est toujours pas entré en vigueur et la loi pénale n'ayant pas d'effet rétroactif, il demeure toujours possible de parler de cette affaire d'État (d'âmes) qui agite le marigot politique.

Clémence et pardon

Éclairons ces propos par un rappel de définitions. Aux termes de la bienheureuse formule du pénaliste Donnedieu de Vabres, « **la grâce est une mesure de clémence. Elle consiste dans un acte de pardon que le pouvoir social accomplit au profit d'un individu reconnu coupable et irrévocablement condamné. Elle est un mode d'extinction de la peine** ». Elle est consacrée à l'article 17 de notre Constitution, qui dispose sobrement que « **le président de la République a le droit de faire grâce** ».

Quant à l'amnistie, elle est, selon le célèbre *Traité de droit criminel* de Merle et Vitu, « **la forme la plus ancienne du pardon pénal. Par une disposition générale et impersonnelle, le pouvoir décide de faire sombrer dans l'oubli certains faits délictueux actuellement poursuivis ou à poursuivre, ou certaines condamnations déjà prononcées. Les faits ne sont pas supprimés en tant que tels, mais leurs conséquences pénales disparaissent** ».

Guy Drut
Le pardon du prince est la plus ancienne des prérogatives régaliennes

En résumé, la grâce s'apparenterait à une remise de peine, alors que l'amnistie se traduirait par un effacement des infractions et des sanctions. La première est concédée par décret présidentiel, la seconde, consignée dans une loi, l'une et l'autre étant octroyées individuellement ou collectivement.

Un pouvoir du chef de l'État

La proclamation de François Hollande selon laquelle il faut « **supprimer les possibilités de grâce ou d'amnistie du président de la République** » démontre l'inculture historique abyssale de son auteur autant que le caractère utopique et dangereux d'une telle proposition. Précisons que Nicolas Sarkozy a une position voisine...

C'est là oublier que le pardon du prince est la plus ancienne des prérogatives régaliennes. Survivance de la justice retenue du monarque, on en trouve trace dans l'ordonnance de Blois de mars 1498 promulguée par Charles VIII : « **À nous seul et à nos successeurs rois de France, appartient de donner grâces, pardons et rémissions… droit réservé en signe de souveraineté** ». Tout est lumineusement dit. Signe de souveraineté *dans* l'État, la grâce royale découlait au temporel, de la Miséricorde divine. Acte de charité autant que de grandeur magnanime, elle faisait l'objet d'une lettre de chancellerie, appelée lettre de grâce, par laquelle, en matière pénale, le roi accordait son pardon d'un crime ou d'un délit, commuait une peine ou dispensait de son exécution.

Mais, bien plus, et c'est le cœur même du pardon d'État, il s'agissait, en en usant sagement et équitablement, de réconcilier le roi et son peuple, après un soulèvement ou une révolte. Parfois même, ainsi qu'en témoigne l'amnistie de Guy Drut, cette marque de souveraineté *de* l'État permet à la France de continuer à exister au sein de certaines instances internationales.

Facteur d'apaisement, le pardon régalien a été progressivement dévoyé sous nos funestes cieux républicains, au point de devenir l'instrument du blanchiment mutuel des politiques et de contribuer à l'amnésie du bas peuple. Supprimer la grâce ou l'amnistie ne résoudrait rien. C'est le régime et sa cohorte de corrompus et de vils serviteurs qu'il convient de chasser !

■

DANS NOTRE COURRIER

L'A.F. calomniée

« Ayant naguère collaboré à la *Revue française de géopolitique* dirigée par Aymeric Chauprade, et publiée par les Éditions Ellipses, c'est en toute confiance que j'ai commandé à ces mêmes éditions le *Dictionnaire d'histoire politique du XXe siècle*. Or cet ouvrage est on ne peut plus tendancieux. En voici un exemple :

S'agissant de l'Action française, l'auteur écrit (p.16) que **"Déjà affaiblie par sa condamnation par le pape, elle ne s'est jamais remise d'avoir *pactisé* *(sic !)* avec l'ennemi pendant la Seconde guerre mondiale. Cette faute politique, déjà grave pour n'importe quel parti politique ne pouvait qu'être fatale à un mouvement se réclamant du nationalisme"**.

L'auteur, Christian Hock (oui : HO.C.Q. !) ne prononce pas un jugement d'historien, il sombre dans la calomnie pure et simple. Il faut absolument mettre nos lecteurs en garde. »

C'est sûrement par mégarde que notre ami Aymeric Chauprade a laissé passer ce texte qui montre l'ignorance totale de son auteur sur la politique de résistance de l'Action française sous l'Occupation.

Bernard GUILLEREZ (Var)

Après moi, le déluge

« À la suite du texte de Jacques Bainville publié dans notre numéro 2702, il me plaît de tordre le cou à la fameuse parole historique **"Après moi, le déluge"**.

Je vous livre les précisions qu'ignorent bien des personnes qui emploient la célèbre expression.

"On attribue généralement ce mot à Louis XV. En réalité, il a été prononcé par Mme de Pompadour en présence du peintre La Tour qui l'a rapporté. En novembre 1757 alors que Louis XV était attristé par la défaite de Rossbach et que le peintre faisait le portrait de la favorite, celle-ci dit au roi « Vous ne devez pas vous affliger, vous tomberiez malade. Après nous le déluge». L'historien Arthur Chuquet remarque que Mme de Pompadour se souvenait sans doute des prédictions de Malpertuis relatives à la comète de 1680 dont l'astronome annonçait le retour pour 1757 ou 1758 en ajoutant que ce serait la fin du monde ou un déluge. Le mot de Mme de Pompadour est passé en proverbe et Frédéric II le citait comme tel dans une lettre du 18 octobre 1782 au prince Henri de Prusse." *(Dictionnaire des Proverbes, sentences, maximes*, Larousse octobre 1960).

Amitiés d'un abonné de 60 ans (1947). »

Marius GUIGUES (Cannes)

UNE RÉÉDITION DE BAINVILLE

Les Français sous le regard des Pyramides

Le *Napoléon* de Jacques Bainville est l'une des œuvres maîtresses du grand historien. Elle continue de nos jours à faire autorité tant ses analyses ont mis en lumière les ressorts de l'action du petit Corse à la destinée fabuleuse.

On connaît moins le petit ouvrage que le même Bainville a consacré à *Bonaparte en Égypte* et que les Éditions Godefroy de Bouillon viennent de rééditer. C'est le récit de l'expédition que le général Bonaparte entreprit à l'été 1798 et qui se prolongea jusqu'en 1801. Elle constitue un épisode à part dans l'histoire de la Révolution. Elle a laissé une empreinte qui n'est pas effacée de nos jours. Bainville la juge **« l'œuvre la plus féconde et la plus durable de Napoléon »**. De la part de l'historien royaliste le compliment n'est pas mince !

Au printemps 1798, le général Bonaparte auréolé des victoires remportées au cours de sa campagne d'Italie, inspire de la méfiance au Directoire qui décide de l'envoyer à l'autre bout de la Méditerranée avec une armée de trente-trois mille hommes. En débarquant en Égypte il fera échec à l'Angleterre qui s'efforce de contrôler au Proche-Orient la route des Indes.

Le génie de la France

Déjouant la flotte de Nelson, les navires français atteignent Alexandrie et Bonaparte s'installe en Égypte après avoir battu les mamelouks aux ordres des occupants turcs. Les Français sont bien accueillis par les Égyptiens qui apprécient leur administration équitable et dynamique. Bonaparte est arrivé avec des ingénieurs et des savants qui élaborent des projets de recherches archéologiques et de mise en valeur du pays. Il crée à cet effet un Institut d'Égypte. Il se comporte en chef d'État. Il s'attache à respecter la religion (l'islam) et les coutumes des habitants. Il apporte en somme aux Égyptiens le meilleur du génie de la France.

Après s'être lancé dans une expédition malheureuse en Syrie, Bonaparte revient en France dès l'été 1799. Il aura alors cette réflexion : **« Je suis dégoûté de Rousseau depuis que j'ai vu l'Orient, l'homme sauvage est un chien. »** Il ne croit plus à la bonté naturelle de l'homme...

Il laisse derrière lui le général Kléber qui sera assassiné par un Syrien. Assiégés par les Turcs et les Anglais, les survivants du corps expéditionnaire français devront capituler à l'été 1801.

Le séjour de Bonaparte et de l'armée française a marqué le point de départ de l'Égypte moderne. Ils ont aussi inauguré la diffusion de la pensée et de la langue françaises dans ce pays.

Un ouvrage à verser au dossier des "aspects positifs de la présence de la France outre-mer" (*cf. la loi du* 23/2/2005), écrit dans une langue élégante agrémentée d'anecdotes pittoresques, passionnant à lire.

Pierre PUJO

*** *Jacques Bainville :* Bonaparte en Égypte. *Èd. Godefroy de Bouillon. 130 pages. 15 euros.***

La pari risqué de Mahmoud Abbas

par Pascal NARI

Le président de l'Autorité palestinienne, vient d'annoncer la tenue dans quelques jours d'un référendum pour sortir son malheureux pays de l'impasse actuelle, de la crise ouverte par la constitution d'un gouvernement islamiste et l'isolement économique et diplomatique qui s'en était suivi.

Le texte mis au suffrage populaire est inspiré par un groupe de prisonniers politiques, appartenant tant au Hamas qu'à la mouvance "nationaliste" se trouvant dans les geôles israéliennes. Le célèbre Marouan Barghouti, le "Mandela palestinien", en serait le principal inspirateur.

Le document appelle à reconnaître *de facto* mais immédiatement l'État d'Israël, à faire cesser les attentats terroristes puis à engager des négociations de paix définitive avec Tel Aviv sur la base de la fameuse feuille de route proposée par Washington, approuvée par les Européens, et la Russie, théoriquement acceptée par Israéliens et Palestiniens, mais restée lettre morte jusqu'à présent. Ce qui pourrait aboutir à la création d'un véritable État palestinien dans des frontières reconnues par l'O.N.U.

Le Hamas, confiné dans son intransigeance sanglante, proclamant sa volonté de rayer l'État hébreu de la carte et de plus en plus pris en main par Téhéran, sera ainsi marginalisé. Les Palestiniens pourraient enfin panser les blessures d'une tragédie qui dure depuis des décennies et recommencer à respirer.

L'initiative de Mahmoud Abbas est courageuse. Si les Palestiniens votent massivement, ce qui n'est pas assuré d'avance, s'il obtient une majorité confortable, il pourra reprendre la main et engager un véritable processus de négociation et de paix.

Ses chances ne sont pas grandes. Il semble bénéficier de l'appui, nécessaire mais pas suffisant du Caire et d'Amman. Le président Moubarak et le roi Abdallah, devant l'un l'autre faire face aux menées islamistes, sont pressés de résoudre le problème palestinien, d'en finir avec ce foyer de toutes les crises, de toutes les intrigues.

Le nouveau Premier ministre israélien, Ehoud Olmert, fait montre d'une certaine bonne volonté et surtout de pragmatisme. Mais ira-t-il au-delà de quelques déclarations destinées surtout à l'opinion internationale ?

Un quitte ou double

Pour que Mahmoud Abbas puisse sortir de l'impasse et réussisse ce quitte ou double, il lui faut un véritable soutien de Washington et des pays européens principaux bailleurs de fonds des Palestiniens ; il lui faut aussi des gestes concrets et significatifs de la part des Israëliens. Les événements de la fin de semaine dernière, le massacre sur une plage de Gaza de nombreux femmes et enfants palestiniens ne vont pas dans ce sens même si Israël a présenté ses excuses.

Autant de préalables intérieurs et extérieurs qui ne sont pas acquis d'avance. Loin de là.

Une fois le référendum réussi dans des conditions convenables, une longue rencontre entre le président de l'Autorité palestinienne et le Premier ministre israëlien est prévue sous l'égide du Raïs égyptien et probablement en présence du roi de Jordanie. Si des résultats concrets sont alors obtenus et le véritable processus de paix engagé, l'horizon pourrait être enfin dégagé.

Dans le cas contraire, le Hamas, pour le moment sur la défensive et quelque peu marginalisé, réduit à des actes de violence contre les Palestiniens eux-mêmes, reviendra au devant de la scène et la radicalisation de la situation sera réellement dangereuse, avec une explosion incontrôlable en perspective.

Les deux prochains mois seront, donc, décisifs en Palestine, et pour tout le Proche-Orient. ■

Après seize ans de guerre civile
La Somalie bascule dans l'islamisme radical

Événement de grande importance et lourd de conséquences qui est passé presque inaperçu en France : en quelques jours la Somalie est pratiquement tombée sous le contrôle des islamistes ultra-radicaux, liés ouvertement à El-Qaïda.

Pays de 637.660 km², colonie italienne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, indépendant depuis 1960, cet "État" de la corne de l'Afrique à la position géo-stratégique importante a une particularité probablement unique dans le monde : il vit sans autorité centrale reconnue de la communauté internationale. L'État le plus chaotique du monde, écrivent certains journaux. Mais le terme État ne convient guère à la situation de ce pays depuis des années et le mot chaos est sans doute faible.

Livrée à une anarchie totale depuis des années, la Somalie s'était progressivement transformée en refuge pour les islamistes radicaux, en centre de trafic d'armes et de drogues, en un pays où presque personne n'osait plus mettre les pieds.

Depuis l'évacuation de ses forces sous la présidence Clinton, Washington y avait favorisé, armé et financé certains seigneurs de guerre, tentant de les unifier pour créer un semblant d'État et contrôler la mainmise islamiste.

Voilà que tout s'écroule!

"L'Union des tribunaux islamistes" – étrange appellation – après quatre mois de combats sanglants qui auraient fait des centaines de morts et des milliers de blessés, a pris le 6 juin le contrôle total de Mogadiscio, capitale du pays. Les milices islamistes, ces taliban encore plus

Des taliban au pouvoir en Somalie

fanatisés de la corne de l'Afrique, pourchassent les seigneurs de guerre en débandade et vont pouvoir contrôler la totalité du territoire.

Une base du terrorisme ?

La population, lasse des années de tuerie et de pillage, et très remontée contre les Américains, donne l'impression d'accueillir avec soulagement ce nouveau régime qui va appliquer la version la plus dure de la charia et instaurer une sorte de paix des cimetières. Comme naguère en Afghanistan. Au moins la sécurité, ou une certaine sécurité, y régnera.

Le risque est sérieux – ce n'est là qu'un euphémisme – que la Somalie ne devienne sous peu une base du terrorisme islamiste. On n'a qu'à regarder la carte, sa position géographique, la quasi inaccessibilité du territoire, pour mesurer les conséquences de ce basculement que la plupart des journaux ont à peine évoqué. L'Arabie saoudite, le sultanat d'Oman, l'Éthiopie à peine sortie du cauchemar communiste, Djibouti et la sécurité de la mer Rouge vont être sous la menace permanente de ce nouvel "émirat" des taliban africains.

Tandis qu'en Algérie, le président Boutéflika, soutenu et encouragé par certains intérêts pétroliers, mais aussi par les héritiers spirituels des tristement célèbres porteurs de valises de F.L.N., bascule de plus en plus dans l'islamisme, que l'Afghanistan donne l'impression de s'embraser – les troupes de l'OTAN vont s'y déployer –, que l'Iran des ayatollahs s'arme de bombes nucléaires malgré quelques gesticulations de la communauté internationale, ce nouveau fait est des plus inquiétant.

On est stupéfait de l'indifférence par laquelle ces événements en série sont accueillis en Occident pourtant de plus en plus en danger direct.

P.N.

Jean-Paul II seul face à l'U.R.S.S.

par Yves LENORMAND

Lorsque Jean-Paul II fut élu en 1978 au huitième tour de scrutin, ce fut un choc pour le cardinal Casaroli, le secrétaire d'État d'alors, et pour ses amis partisans de l'*ostpolitik* et, au contraire une joie pour les autres. « **Habemus papam... un pape catholique** », comme disait un prélat romain, phrase qui pouvait paraître étrange, mais qui ne l'était pas pour qui connaissait l'état dans lequel était l'Église à la mort de Paul VI. Elle était noyautée jusqu'au sommet par des clercs et par des laïcs tenus par le K.G.B. Elle était aussi dirigée par des progressistes pour qui le communisme devant fatalement triompher, il fallait pactiser à tout prix avec lui. La pénétration et la destruction de l'Église étaient donc en bonne voie lorsque Jean-Paul II fut élu.

Celui-ci savait que le K.G.B. avait réussi à infiltrer le Vatican, mais ce qu'il découvrit après son élection fut pire que tout ce à quoi il s'attendait. Il avait si peu confiance dans l'administration mise en place par Paul VI qu'il s'appuya sur ses collaborateurs polonais. Un certain nombre de dossiers brûlants l'attendaient que Danièle et Pierre de Villemarest nous dévoilent d'une plume alerte sous le titre *Le KGB au cœur du Vatican*.

Nettoyage

Il fallut d'abord nettoyer la curie de ses personnages les plus compromis, au besoin en faisant des promotions qui permettaient ainsi leur éloignement de postes sensibles. Il fallut aussi mettre au pas les jésuites dont Arrupe, leur général, avait fait une vaste entreprise de subversion surtout en Amérique du sud et en Amérique centrale.

Inutile de dire que le premier voyage du pape dans sa patrie n'arrangea pas les choses. Sur proposition de Gorbatchev, le politburo décida de le supprimer. Le 13 mai 1981 avait lieu l'attentat. Immédiatement Casaroli décida de prendre le pouvoir et Arrupe d'attaquer. Ce dernier fut alors prié de démissionner par Jean-Paul II à peine convalescent.

Cette première tentative ayant échoué, les kagébistes, alliés à la mafia et à la franc-maçonnerie, décident de frapper à la caisse. Sur recommandation de Mgr Marcinkus, un prélat courageux qui lui avait sauvé la vie, mais n'avait aucune compétence financière, Paul VI avait fait de Sindona, un banquier aventureux, le gestionnaire unique des finances du Vatican. Mais deux de ses banques firent faillite. Lâché par tous, Sindona fut arrêté et empoisonné en prison.

Roberto Calvi, son successeur à la tête de la banque Ambrosiano, n'aura pas plus de chance. Il sera retrouvé pendu sous le pont des Frères noirs à Londres. Tout ce beau monde appartenait à la loge P2 dont Licio Gellio était le grand maître et agent du K.G.B. La saisie de la liste des Frères "trois points" montra que parmi les deux mille membres se trouvaient des hommes politiques, des militaires... et des prélats. Cette

opération de sabotage des finances de l'Église faillit la mettre en faillite. On voit d'ici le scandale. Celui-ci aurait évidemment rejailli sur Jean-Paul II.

Ces événements se déroulaient dans un climat international très tendu. Ogarkov, le chef d'état-major général de l'U.R.S.S. estimait en 1983 que le moment était propice pour déclencher la guerre. Le pape devait jouer avec toutes ces données. Il était pratiquement seul en face de l'appareil d'État soviétique. Le miracle est qu'il soit sorti vainqueur de ce combat inégal. ■

**** Danièle et Pierre de Villemarest :* Le K.G.B. au cœur du Vatican. *Éd. de Paris, 289 pages, 28 euros.***

PLACE AUX GRANDS EXEMPLES

■ ***Le 6 juin 1606 naissait à Rouen Pierre Corneille. Ce quadricentenaire de l'un des plus grands noms de la littérature française a été superbement ignoré par les autorités de la république. Faut-il croire, sur ce silence, l'explication de* L'Express *selon laquelle la famille du dramaturge aurait eu des actions dans une société "esclavagiste" ?... La bêtise abyssale des "élites" en place ne nous étonne plus ! Sans doute pensent-elles simplement que l'auteur du* Cid*, de* Cinna*, d'*Horace *et de* Polyeucte *n'est qu'un martien dans la société qu'ils nous bâtissent.***

par Michel FROMENTOUX

Aux hommes qui érigent leurs passions en "droits de l'homme", que peut dire un Corneille campant des hommes sachant dompter leurs passions par la volonté ? Aux foules enivrées de toutes sortes de "fiertés" provocatrices, n'est-il pas indécent de parler de héros mettant leur fierté à s'élever jusqu'à la cime de leur être pour défendre l'honneur, la patrie, la religion ?

Paul-Marie Coûteaux a excellemment écrit dans* Le Figaro Littéraire *du 13 avril dernier que l'on *« aime Corneille quand on ose préférer à ce qui tombe ce qui dure. Or, durer, c'est d'abord être dur, de cette dureté qui fait l'acier du héros cornélien, quelquefois chauffé jusqu'à l'incandescence ».* ***Propos qui fait écho à ceux, naguère, du duc de Lévis-Mirepoix :*** *« C'est l'individu fier de lui-même qui tantôt s'offre à la société, tantôt la repousse ou la veut dominer, soit par une affirmation de sacrifice, soit par une affirmation de révolte. »* ***En somme* un individualisme*, mais celui d'âmes bien trempées, tout à l'opposé de celui qu'exalte la démocratie et qui repose sur la vanité et le caprice.***

Nous intitulons ce dossier* Corneille politique*, car il le fut, mais non à la manière des écrivains qui, depuis le XVIII[e] siècle, se croient investis de la mission de refaire le monde. Il s'agissait plutôt de donner des exemples d'hommes pleinement hommes, de ceux dont manque cruellement notre société chloroformée, de ceux qui pourraient encore exalter une jeunesse en pleine dérive...

■

Un Romain en Normandie

■ **Nous remercions bien vivement Anne Bernet de nous avoir autorisés à reproduire cet article publié dans *Le libre journal de la France courtoise* du 15 juillet 1993.**

par Anne BERNET

Écrasé sous sa gloire, Pierre Corneille est un mal-aimé des Lettres françaises.

Pour beaucoup qui ont laborieusement ânonné **« Rodrigue, as-tu du cœur ? »** ou **« Prends un siège, Cinna … »**, il reste un auteur scolaire, ce qui est rarement un bon moyen d'être apprécié. Pour ceux qui ont tenté d'approcher l'homme derrière l'auteur, s'impose trop souvent sa caricature, son personnage de "gros villageois du Pays de Caux".

On l'imagine ressemblant à l'oiseau de son patronyme, bourgeois noir et solennel, coincé et vaniteux.

Fat, Pierre Corneille le fut et assez tôt. Quand on a écrit *Le Cid* à trente ans, l'orgueil est peut-être simplement la certitude de son propre génie.

Digne héritier d'une famille de bourgeois rouennais jusqu'au bout des ongles, c'est indéniable. Mais, si l'on veut bien s'intéresser à la vie et à l'œuvre, le lecteur s'aperçoit, non sans émotion, que Corneille fut un homme jeune, qu'il fut drôle, qu'il fut léger, qu'il fut amoureux, qu'enfermé dans son bureau, il s'identifia à Rodrigue de Bivar, à Curiace, à Sévère, à Polyeucte. Sa grande souffrance fut, précisément, qu'autrui ne soupçonna jamais, sous les oripeaux du bourgeois cauchois, l'âme des héros de son théâtre…

Des débuts sans éclat

Les premières années du jeune Corneille sont sans éclat particulier. Certes, au collège des jésuites, il a été un élève hors pair, premier prix de grec et de latin. Y avait-il même quelque mérite ? L'Antiquité le passionnait, et ces adaptations théâtrales du répertoire classique, à buts édifiants, que les bons pères avaient mis à la mode, en faisaient l'une des bases de l'éducation dispensée dans leurs maisons.

Mais lorsque Pierre quitte le collège, c'en est bien fini du succès … Il peut se divertir avec d'autres étudiants, courir les filles, comme il le confiera en badinant : **« Et mes vœux et mes promesses / Ne durent jamais qu'un moment / Et mes vœux et mes promesses / Ne sont jamais que du vent. / La blonde comme la brune / En moins de rien m'importune. »**

Il peut décrocher ses diplômes de droit. Rien, pourtant, ne lui réussit.

Sa première plaidoirie est un tel désastre que ses parents lui conseillent, pour le bon renom de sa famille, de renoncer au barreau. Son père et son oncle lui achètent une charge de magistrat : avec un peu de chance, personne ne se rendra compte qu'il bafouille lamentablement chaque fois qu'il doit parler en public.

En société, conscient de son manque d'aisance, il se tait, et lorsque, pressé dans ses retranchements, il est contraint d'ouvrir la bouche, ses propos sont ennuyeux comme la pluie. Comment plairait-il aux jeunes filles ? Il en aime une, Catherine Hue, à la folie ; elle en épouse un autre.

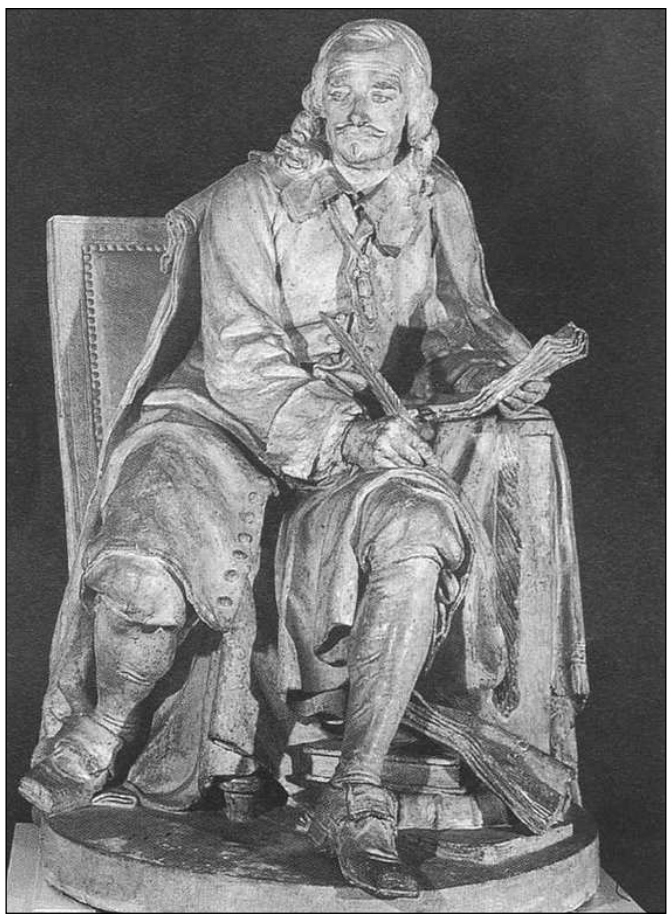

Pierre Corneille
Par Jean-Jacques Caffiéri. Musée du Louvre, Paris

De ratage en ratage, la vie de Pierre serait lamentable s'il ne se consolait de ses désillusions en écrivant. Les fils de saint Ignace lui ont communiqué leur amour du théâtre et c'est tout naturellement qu'en 1629, le jeune Corneille, à vingt-six ans, achève une comédie intitulée *Mélite ou les fausses lettres*. Il a jeté là toutes ses passions, ses amours contrariées. Le résultat est fin, spirituel, amoureux, spontané : tout ce que Corneille n'arrive pas à être en public.

Des risques insensés

Justement, à Rouen, se produit cet été 1629, la troupe du fameux comédien Mondory. Intimidé, le jeune magistrat de la rue de la Pie, son manuscrit sous le bras, vient soumettre son travail à cette célébrité de la scène parisienne.

Mondory lit, s'esclaffe : il accepte de monter la pièce à Paris ! Quelques mois plus tard, *Mélite* reçoit un tel accueil, le triomphe est si grand que Corneille n'a plus qu'à gagner la capitale pour cueillir sa gloire toute neuve.

Plus personne ne lit aujourd'hui le théâtre comique de Corneille. C'est qu'en 1637, avec *Le Cid*, tragi-comédie puisque son dénouement est heureux, Corneille a offert au public le plus éblouissant présent qu'un auteur puisse lui faire : une œuvre qui incarne les aspirations de toute une génération, qui est à la fois le témoignage d'un moment particulier, d'une époque, et l'expression du génie éternel et particulier d'un peuple. Pour ce faire, notre bourgeois aura d'ailleurs pris des risques insensés.

Nous sommes en guerre avec l'Espagne. Stérile, méprisée par le Roi, surveillée impitoyablement par le Cardinal, la reine Anne n'arrive pas à se sentir française. Malheureuse, elle se sent exilée. Tout ce qui vient d'outre-Pyrénées est mal en cour. Toute sympathie hispanophile frôle la trahison. Et voilà que l'auteur comique à la mode, au risque de sacrifier sa carrière, propose à la France un héros espagnol… La reine en pleurera de joie, ses ennemis en grinceront des dents. On cherchera une mauvaise querelle à ce provincial butor qui ignorait la sacro-sainte règle des trois unités. Derrière cette cabale, Richelieu. Pourtant, Boileau peut s'écrier : **« En vain, contre le Cid, un ministre se ligue. / Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue. »**

Pourquoi ? C'est que Rodrigue est français. En lui se reconnaissent tous les jeunes gens de la Cour. Sa bravoure, son panache, ses dialogues amoureux, sa courtoisie, sa galanterie sont l'apanage de cette noblesse française guerrière qui se reconnaît, et qui ovationne Corneille.

Que Corneille eût été porté à l'indulgence envers l'Espagne à cause de la colonie espagnole de Rouen, c'est possible, mais le Cid est bien peu espagnol !

L'âme de la France

En 1640, c'est *Horace*, la tragédie de la patrie menacée, où derrière les rodomontades du Romain, Corneille dissimule à peine sa compassion envers Camille et Sabine, et peint, avec Curiace, le véritable héros de la pièce, le véritable défenseur de la terre ancestrale, celui qui, comme le dira un jour Brasillach, **« mourra parce qu'un homme ne refuse pas de mourir et ne se désolidarise pas d'avec sa nation »**, mais qui refusera de haïr au nom d'une idéologie.

1641 est l'année de *Cinna*. C'est surtout, pour Corneille, demeuré si normand malgré son établissement à Paris, l'année sanglante de la révolte des Nus-Pieds. Richelieu écrase impitoyablement l'insurrection de la province ; Rouen est militairement occupé, sa population soumise aux violences et aux brimades de la soldatesque. On a beaucoup glosé sur les implications politiques de la pièce, sans comprendre que l'appel à la clémence d'Auguste criait grâce pour la Normandie ravagée.

Car ils se trompent, ceux qui ne veulent voir en Corneille que le chantre de la volonté dominatrice victorieuse des passions, une volonté qui bronzerait les âmes et les cœurs jusqu'à l'inhumanité. Corneille fut l'apologiste de la vertu, au sens latin du terme, du courage, de l'honneur. Il le fut aussi de la tendresse, de la pitié et de l'amour.

Comme son héroïne Pauline, qui a commencé par repousser Sévère en des termes sans appel : **« Et sur mes passions, ma raison souveraine / Eût blâmé mes soupirs et dissipé ma haine. »** ; et qui, soudain, révèle ses véritables sentiments : **« Un je ne sais quel charme encore vers vous m'emporte … »** Corneille aligne ses superbes et cinglants alexandrins pour en dissimuler un seul, tout de sensibilité et de douceur.

Qu'il soit permis de préférer ce Corneille-là, le pudique aux litotes éloquentes : **« Va, je ne te hais point … »** ; le tendre qui rétorque à Horace affirmant **« Albe vous a nommé ; je ne vous connais plus ! », « Je vous connais encore et c'est ce qui me tue … »**

Notre Corneille national, c'est celui-là ; et il faudrait ne rien comprendre à l'âme de la France éternelle pour en douter.

■

Éloge de la monarchie

par
Stéphane BLANCHONNET

Voltaire a écrit au sujet de la scène 1 de l'acte II de *Cinna* que **« jamais écrivain n'avait étalé des idées politiques en prose aussi fortement que Corneille les approfondit en vers »**. La situation est fameuse : Auguste demande à Cinna et Maxime, qu'il croit être ses plus fidèles soutiens alors qu'ils trempent tous deux dans une conspiration contre lui, de l'aider à trancher dans le conflit intérieur qui occupe son esprit.

Les bienfaits d'un pouvoir s'inscrivant dans la durée.

L'Empereur est en effet placé devant l'alternative suivante : continuer à régner au péril de sa vie, menacée par d'incessants complots, ou renoncer au pouvoir, rendre à Rome sa "Liberté" et se retirer comme simple citoyen. À la grande surprise de Maxime, qui de son côté saisit l'opportunité de rétablir la République en faisant l'économie d'une nouvelle conspiration, Cinna se lance dans une apologie de la monarchie dont la vigueur et les puissantes raisons emporteront finalement l'adhésion d'Auguste.

Une lecture superficielle de ce passage conduirait à l'interpréter à la seule lumière des explications données par Cinna à Maxime dans la scène suivante. De ce point de vue, Cinna n'aurait poussé Auguste à conserver le trône que dans l'intention de garder un motif pour l'assassiner et venger ainsi la proscription et l'assassinat du père d'Émilie, la jeune fille dont sont amoureux les deux comploteurs. C'est faire peu de cas des remords par anticipation éprouvés par Cinna, de plus en plus obsédants à mesure qu'avance la pièce, devant un acte qui lui répugne désormais, non seulement parce qu'il est touché par la magnanimité d'Auguste, prêt à se démettre de son plein gré, mais surtout parce qu'il s'est en quelque sorte convaincu lui-même du bien-fondé du pouvoir monarchique en le défendant devant l'Empereur. Il l'avoue lui-même à Émilie dans ce vers célèbre de l'acte III, scène 4 : **« Mais apprenez qu'Auguste est moins tyran que vous. »** Derrière la galanterie du propos se glisse le témoignage d'un revirement politique :

« EMILIE. – Il [un cœur vraiment romain] **fuit plus que la mort la honte d'être esclave.**

CINNA. – C'est l'être avec honneur que de l'être d'Octave. »

Le Bien commun

Revenons donc à cet éloge de la monarchie par Cinna dans l'acte II, scène 1, qui aura une telle influence sur l'évolution du personnage, dont Voltaire a senti la valeur politique et qui pourrait, à lui seul, tenir lieu de cercle d'études pour une section d'Action française :

« CINNA –

Si l'amour du pays doit ici prévaloir,

C'est son bien seulement que vous devez vouloir ;

Et cette liberté, qui lui semble si chère,

N'est pour Rome, seigneur, qu'un bien imaginaire,

Cinna, Acte V

Plus nuisible qu'utile, et qui n'approche pas

De celui qu'un bon prince apporte à ses États.

Avec ordre et raison les honneurs il dispense,

Avec discernement punit et récompense,

Et dispose de tout en juste possesseur,

Sans rien précipiter, de peur d'un successeur.

Mais quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte :

La voix de la raison jamais ne se consulte ;

Les honneurs sont vendus aux plus ambitieux,

L'autorité livrée aux plus séditieux.

Ces petits souverains qu'il fait pour une année,

Voyant d'un temps si court leur puissance bornée,

Des plus heureux desseins font avorter le fruit,

De peur de le laisser à celui qui les suit ;

Comme ils ont peu de part au bien dont ils ordonnent,

Dans le champ du public largement ils moissonnent,

Assurés que chacun leur pardonne aisément,

Espérant à son tour un pareil traitement :

Le pire des États, c'est l'État populaire. »

Le passage comprend deux mouvements qui correspondent chacun à l'un des termes de la comparaison entre monarchie et démocratie. On y trouve un résumé de tous les arguments classiques en faveur du premier de ces régimes parallèlement à une synthèse des défauts du second. Le Bien commun y est préféré à la Liberté comme fin du Politique, l'indépendance et la capacité d'arbitrage du monarque sont soulignées ainsi que la stabilité et la continuité qui découlent d'un pouvoir s'inscrivant dans la durée.

À l'inverse la présentation du pouvoir populaire rappelle le réquisitoire de Platon dans *La République* : déraison, ambitions, rivalités nuisibles à l'État, irresponsabilité des gouvernants qui ne sont plus en place quand se révèlent les conséquences de leur mauvaise gestion, dégradation des mœurs induite par un tel système. Face à ce brillant discours, la réponse de Maxime fait pâle figure en se limitant à opposer la coutume romaine et la très relativiste théorie des climats (chaque peuple a le régime qui lui convient) aux arguments de Cinna.

La sanction de l'expérience

Le commentaire de ce texte nous fournit une belle illustration de ce que Maurras affirmait dans la préface de *Romantisme et Révolution* au sujet de l'intérêt des auteurs classiques français pour les orateurs républicains et les expériences du gouvernement populaire dans l'Antiquité : **« Elles** [ces expériences] **comportaient des conditions très spéciales, la servitude par exemple, et ces conditions favorables ne purent épargner au régime insensé des conséquences qui ont figures de sanctions ; par ses porte-paroles naturels, un Corneille, un Bossuet, l'esprit classique voyait ces sanctions et les relatait avant qu'un esprit tout différent, venu d'ailleurs, n'eût pris sa place pour les obscurcir ou les contester. »**

On comprend aussi à l'occasion de ce commentaire de *Cinna* combien Jean-Marc Bernard avait vu juste en rassemblant en 1912, dans un petit volume intitulé *Pages politiques des poètes français* et édité par la Nouvelle Librairie Nationale, les éloges de la monarchie inclus dans les pages des plus grands écrivains de notre littérature. ■

Du De Clementia *à* Cinna

par
Sarah BLANCHONNET

Lorsqu'on mentionne Cinna, *on oublie souvent que le titre complet de cette tragédie est* Cinna ou la clémence d'Auguste, *titre double souvent utilisé par les dramaturges classiques. Cela permettait, en effet, de présenter à la fois le personnage principal et la qualité (ou le défaut) que veut illustrer, dans un but moral, la pièce.*

La deuxième partie de ce titre doit être d'autant moins négligée qu'elle offre une précieuse information sur la source de Corneille. La Clémence d'Auguste *tire son argument d'un épisode de l'histoire latine ou plutôt de l'utilisation qu'en fait Sénèque au chapitre IX du* De Clementia.

Lucius Annaeus Seneca, dit "le Jeune" ou "le Philosophe" pour le distinguer de son père, naquit à Cordoue en Espagne, aux environs de l'an 1 avant notre ère. Il fit une brillante carrière politique sous les empereurs Caligula, Claude et Néron, s'attirant à la fois la sympathie et la jalousie de ces princes. Mais c'est surtout après la mort de Claude que son influence atteignit son apogée : il devint le précepteur puis le conseiller de Néron quand celui-ci devint empereur en 54 ap. J.-C. On ne sait pas exactement quand Sénèque a rédigé le De Clementia *qui a pour destinataire Néron, mais il fut nécessairement écrit durant les huit premières années du règne de ce prince quand il n'était pas encore devenu le tyran sanguinaire que nous présente à juste titre l'Histoire.*

Dans ce traité politique – le seul qui soit parvenu jusqu'à nous – Sénèque cherche à persuader le jeune prince de l'intérêt que le souverain peut avoir à se montrer clément. L'auteur illustre sa thèse par de nombreux exemples : les dieux, le roi des abeilles – les Romains pensaient que ce que nous appelons la reine d'une ruche était un roi. Mais l'argument le plus fort, au regard des principes antiques de la rhétorique, est un argument réel, historique et mettant en scène le trisaïeul du destinataire : la clémence d'Auguste envers Cinna, qui avait tenté de l'assassiner en 16 av. J.-C.

Le rapprochement de cet exemple de Sénèque et de la pièce de Corneille est d'autant plus évident que dans le traité, le récit se présente comme une tragédie historique dont le dramaturge reprendra la trame. En effet, tout

Sénèque

commence comme un prologue de théâtre. Les personnages : Cinna, jeune noble, et Auguste, empereur d'une quarantaine d'années contre qui il fomente un projet d'assassinat. Les lieux aussi sont mentionnés, notamment la chambre du prince, espace central de la pièce de Corneille. Sénèque présente dans un premier temps la réaction spontanée du prince lorsqu'un délateur vint l'informer du complot : la volonté de se venger. Auguste est ici présenté comme le jeune homme impétueux qu'il fut lorsqu'il ne s'appelait encore qu'Octave. Puis vient un long monologue intérieur où le dilemme "cornélien", si l'on peut dire, de l'empereur est exposé, élément que reprend évidemment Corneille. C'est finalement l'arrivée de sa femme, Livie, qui lui conseille d'être clément – ne fût-ce que pour sa gloire – qui entraînera la décision du prince. L'exemple se termine sur une mise en scène du dialogue final entre Cinna et Auguste.

Résonances chrétiennes

On comprend pourquoi ce chapitre du De Clementia *a intéressé Corneille au point qu'il en fit une pièce. Il a trouvé en effet dans ce récit de Sénèque des thématiques identiques aux siennes : la question de la gloire et le dilemme que doit résoudre le personnage, nœud tragique de ses pièces. Surtout cette mention d'Octave, jeune homme aux mains souillées du sang des guerres civiles, devenu Auguste, l'empereur renommé à travers les âges pour sa clémence, a pour le poète tragique, très proche des jésuites, des échos éminemment chrétiens. Comment ne pas voir dans ce passage d'Octave à Auguste, qui se dessine dans la tragédie, une réminiscence de la Genèse où Abram et Saraï, en vertu de leur alliance avec Dieu reçoivent de nouveaux noms, Abraham et Sara ? Ou encore Simon devenu Pierre, Saül Paul ? La pièce a certes une portée politique héritée de sa source mais on ne peut passer sous silence cette résonance religieuse, qui annonce d'autres pièces de Corneille. On pense bien sûr à* Polyeucte, *où reprenant un exemple antique, le dramaturge français met en scène une conversion comparable à celle de saint Paul sur le chemin de Damas.* ■

L'A.F. REÇOIT

Le professeur Alain LANAVÈRE

Peindre le Roi tel que la France le mérite

■ Le professeur Alain Lanavère, maître de conférences en littérature française à Paris-IV Sorbonne, professeur à l'Institut universitaire Saint-Pie X, est un spécialiste du XVII^e siècle français.

Il est en outre l'auteur de multiples articles et conférences et participe à de nombreux colloques universitaires (dont récemment sur Michel Déon). Il est l'un des animateurs des Cahiers José Cabanis et des Amis de Madame de Ségur.

***L'ACTION FRANÇAISE 2000.* – Le quadricentenaire de Corneille n'est guère célébré officiellement. Que pensez-vous de ce silence ?**

ALAIN LANAVÈRE. – Je me désole que la date anniversaire de la naissance de Corneille n'ait pas été mieux saluée, mais je ne suis pas trop inquiet. Je sais qu'au moins Rouen organisera des commémorations. comme en 1984 pour le tricentenaire de sa mort. Beaucoup de théâtres avaient alors, en France et même à l'étranger, retrouvé au moins le répertoire comique de Corneille. Pour beaucoup d'étudiants ce fut une découverte.

***A.F. 2000.* – Les jeunes se passionnent-ils encore pour Corneille ?**

A.L. – Je peux affirmer que oui ; il suffit de le mettre au programme ! Le répertoire comique enchante les étudiants car il est fin et spirituel, c'est du marivaudage avant Marivaux ! *L'Illusion comique, Le Menteur, La Place Royale*... pour eux c'est tout nouveau, et ils y entrent aisément.

***A.F. 2000.* – Il semble *que L'Illusion comique* soit la plus connue actuellement du répertoire cornélien...**

A.L. – C'est toute l'équivoque moderne. Cette pièce peint des extravagants, le soldat fanfaron, le jeune homme aventureux qui se déguise en domestique pour courtiser celle que courtise son maître, qui commet un assassinat, s'évade de sa prison, court deux maîtresses à la fois, une pour l'honneur, l'autre pour le plaisir. Mais les vers sont très beaux, c'est un théâtre très intelligent, finalement édifiant, bien au-dessus de tant de pièces modernes, si plates et si grandiloquentes...

Mais même les tragédies, que les jeunes n'étudient plus guère dans le secondaire, comme *Le Cid*, peuvent les enthousiasmer comme naguère leurs aînés. Dans des établissements d'enseignement supérieur privé, moins formalistes et moins sclérosés que ceux du public, les étudiants ont des cours sur Corneille et ils font du théâtre, seuls ou avec les professeurs. J'ai eu la joie de voir des morceaux de *Cinna*, de *Polyeucte*, joués par eux et souvent très bien joués ! Preuve que le théâtre, pour bien le comprendre, il faut le jouer.

Aspects politiques

***A.F. 2000.* – Les aspects politiques du théâtre cornélien ne sont-ils pas un obstacle, dans l'esprit actuel ?**

A.L. – Mes collègues de l'enseignement supérieur même les moins "traditionalistes" reconnaissent que l'un des plus grands moments de l'histoire de notre théâtre est avec Corneille. Son œuvre vaut Shakespeare et le théâtre du siècle d'or espagnol.

L'université aujourd'hui se passionne pour l'étude des rouages d'une bonne pièce ; on assiste à un renouveau des études rhétoriques, on exploite la *Poétique* d'Aristote. Il est captivant de vérifier comment Corneille, ayant lu Aristote (assez peu, à mon avis), en tire des recettes qui permettent à ses pièces de tourner admirablement. De grands noms de l'Université, Marc Fumaroli par exemple, ont ainsi donné un coup de jouvence aux études cornéliennes.

Restent les difficultés de la teneur même de Corneille. Sa langue est difficile pour qui le français commence à Zola... Il y a aussi la psychologie : les personnages cornéliens sont complexes, mais très vite, quand les étudiants ont passé la première barrière, ils rapprochent cette complexité de celle de bien des romans qu'ils connaissent. Tel personnage de Corneille est parfois aussi compliqué qu'un personnage de Proust : est-il sincère quand il dit se sacrifier au nom de son honneur ? N'a-t-il pas des arrière-pensées égoïstes ?... Toutes questions qui permettent de creuser les personnages.

Le plus difficile est bien sûr l'aspect politique et religieux... Les jeunes ne savent plus un mot de théologie chrétienne. Ils ne comprennent pas beaucoup ce qu'était la monarchie légitime, car ils baignent dans l'individualisme démocratique et croient que l'histoire et les régimes politiques commencent à 1789... Il y a tout un apprentissage à leur infliger !

Monarchie chrétienne

***A.F. 2000.* – Comment définissez-vous le théâtre cornélien, qui reflète tout de même les grands moments de son siècle. Aristocratique ? Monarchique ? A.L. –** Corneille est un provincial, il a vu les horreurs dues à l'insubordination des Grands envers le Roi. Sa Normandie est restée marquée par les séquelles des guerres de religion. Il est donc un chrétien convaincu, élève des jésuites, toute sa vie très proche de la Compagnie de Jésus. Il souhaite pour la France une monarchie chrétienne, très-chrétienne, et centralisée, ce qui implique que les ordres constitutifs du royaume ne violent pas la hiérarchie qui leur permet d'exister.

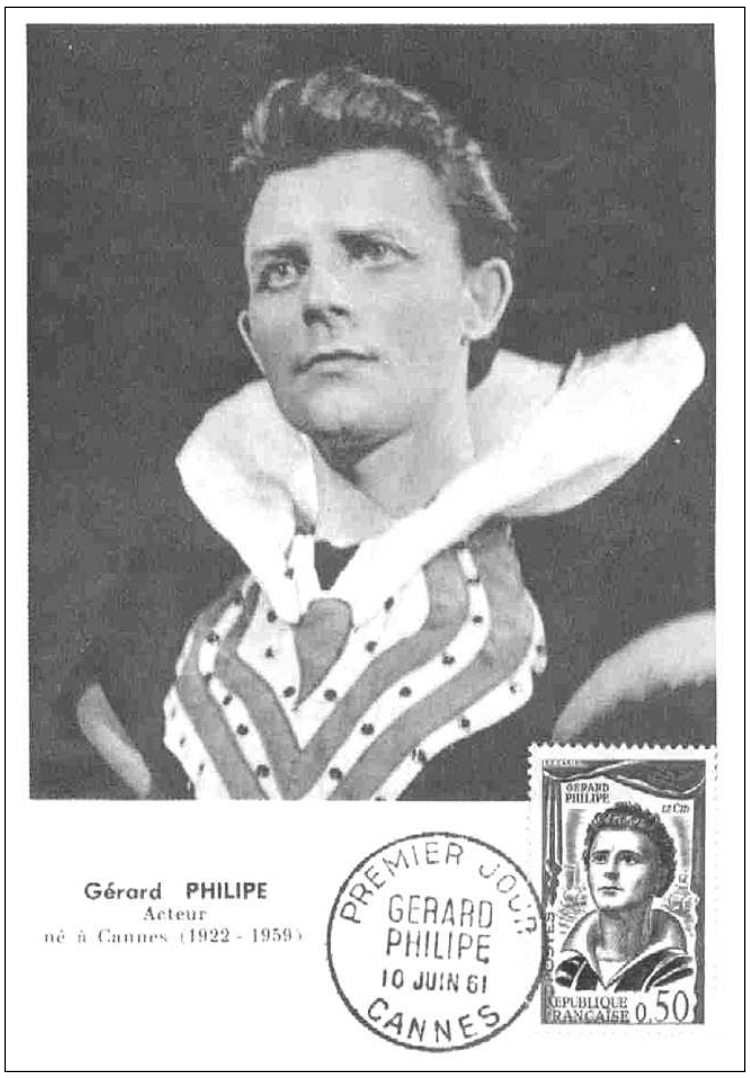

Gérard Philipe incarnant le Cid

Chose remarquable, il n'a jamais représenté de façon caricaturale quelqu'un à qui sa tragédie va donner tort : un opposant au pouvoir du monarque légitime, un factieux, un transfuge... Avec une espèce de générosité chrétienne, il se refuse à travestir les adversaires de la cause qui lui est chère. Voyez dans *Le Cid* : le Comte, père de Chimène, se bat en duel d'abord contre une interdiction royale (débat très actuel en 1637 !) puis il règle lui-même un conflit avec l'un de ses pairs à l'encontre des intentions du roi. Ce personnage n'est pas sympathique, il meurt, et nul ne le regrette, mais pendant toute la pièce, sa mémoire est très pieusement défendue par Chimène, et dans l'acte II le roi débat avec ses courtisans sur l'insubordination du Comte sans tempêter contre lui avec mépris comme le ferait un tyran. Par la suite le roi, au lieu de tirer un trait de façon furieuse sur un passé qu'il voudrait abroger, prend toute une série de décisions pour réintégrer Chimène dans l'ordre nobiliaire. Les pièces de Corneille ne sont pas vexatoires pour l'adversaire.

De même, dans *Polyeucte*, ceux qui persécutent les chrétiens, Félix, le père de Pauline, ou les personnages encore païens, sont traités avec beaucoup de nuances. Dans ces "nobles pièces" (selon l'expression de Robert Brasillach), les conflits ne sont pas truqués ; il y a de nobles adversaires.

Corneille a même réussi dans *Rodogune,* à donner une dignité terrifiante et admirable à une reine qui usurpe le pouvoir et fomente l'assassinat de ses deux fils !

Quel individualisme ?

***A.F. 2000.* – Ces héros qui s'élèvent à la cime de leur personnalité n'incarnent-ils pas un certain individualisme ?**

A.L. – Oui je le pense. On pourrait s'en étonner, parce que le théâtre dont Corneille hérite, celui de la tragi-comédie, multipliait les personnages et les psychologies étaient peu nuancées, voire interchangeables d'un pièce à une autre. Avec Corneille tout change : il se passionne pour ses personnages, lesquels sont forts, forts dans le bien, forts dans le mal, amoureux entiers en leur amour. Même un inconstant (dans *La Place Royale*) l'est par principe, ce qui est rarement le cas des inconstants...

Sur le plan politique, les personnages des guerres civiles de la République romaine sont tout entiers dans leur cause. Dans *Sertorius* on voit un chef voulant à tout prix un mariage de raison (politique) et qui, pour parvenir à sa fin, sacrifiera ses préférences sentimentales.

Corneille peint là son époque ardente. Souvenez-vous de l'héroïsme des Français sur les champs de bataille, de Condé à Rocroy ! C'est aussi une époque d'héroïsme chrétien, un siècle de saints, celui de saint François de Sales : les pères de l'Oratoire ouvrent partout des collèges, des jésuites meurent martyrisés au Canada ou, comme le Rouennais Brébeuf, martyrisés par les Iroquois. Même les libertins mettent une extraordinaire véhémence à refuser toutes les orthodoxies.

En outre, pour le public de ce temps, il entre dans l'éthique d'un noble, dans l'éthique aristocratique, d'être généreux. Tous ont l'âme bien née, une volonté très ferme, une intelligence au service de leurs desseins, et du cœur. Descartes dit que la principale des passions dont on puisse faire un noble usage, c'est la générosité.

***A.F. 2000.* – Le patriotisme tient aussi une grande place chez Corneille...**

A.L. – Corneille est un sujet très fidèle à son roi, passionnément attaché à deux rois, Louis XIII puis Louis XIV ; il admire la piété d'Anne d'Autriche. Lors de la Fronde il ne donne aucun signe de fléchissement du côté des frondeurs. Il a lu Plutarque et les historiens latins, il peint admirablement le patriotisme romain, la constance de ces romains prêts à se sacrifier pour Rome et ses traditions. Pensons à *Horace*, et à *Cinna* : le sacrifice que fait Auguste de sa vengeance. Corneille devait sûrement songer à certains rois notamment Henri IV, ayant su sacrifier leur ressentiment à l'intérêt de l'État, ne pas punir, pardonner pour fonder un accord nouveau entre le noble et son roi. Il devait souhaiter que Richelieu donne en ce sens des conseils à Louis XIII... même s'il n'eut pas toujours d'excellents rapports avec le Cardinal.

L'ESSAI DE BRASILLACH

« Notre Shakespeare »

Corneille et Shakespeare, hommes de contrastes, ne pouvaient qu'enchanter Robert Brasillach.

par **Pierre LAFARGE**

« **Notre Shakespeare** », c'est le qualificatif accolé par Robert Brasillach à Pierre Corneille dans l'essai qu'il lui consacra en 1938 et que les éditions Fayard viennent de rééditer. À l'origine de ce livre on trouve des conférences prononcées la même année par Brasillach à la demande d'Annie Jamet sur *Les quatre tentations de Corneille*, qui sont, selon le romancier, l'amour, la tendresse, l'énergie politique et la sainteté.

Corneille vivant

Le *Corneille* de Brasillach est le pendant du *Racine* de son ami Thierry Maulnier (1), tant par la clarté du propos que par l'intelligence de l'approche de l'homme et de l'œuvre. Le classicisme de Racine sied à la personnalité de Maulnier autant que le baroque de Corneille à Brasillach.

Corneille fasciste ? C'est le rapprochement qu'osera Jean Turlais dans son « **Introduction à l'histoire de la littérature "fasciste"** » (2), où il place Corneille entre Plutarque et Stendhal. Le baroque fasciste ? Assurément pour Roger Nimier dans le *Hussard Bleu*. En bref la sensibilité fasciste de Brasillach s'accordait, notamment par son côté individualiste, au théâtre cornélien. C'est du moins ce qu'estimèrent ses jeunes admirateurs.

Au-delà de ces considérations politiques on demeure frappé aujourd'hui par la profondeur des pages de Brasillach, bien décidé à dépoussiérer par ce travail l'image d'un Corneille rangé sur l'étagère des monuments nationaux de notre littérature. L'auteur de *Comme le temps passe* nous rend un *Corneille* de chair et d'esprit, personnage sévère mais bien vivant, dans un siècle tumultueux.

Naissance du théâtre français

Ce qui conduit Brasillach à rapprocher Corneille de Shakespeare, c'est avant tout la variété d'une œuvre puisant ses sujets tant dans l'histoire romaine que dans le Haut Moyen-Âge, excellant aussi bien dans la gravité que dans le divertissement. Si Racine a porté, dans la seconde moitié du Grand Siècle, la tragédie française à un niveau

Robert Brasillach

de perfection jamais égalé, Corneille avait dès 1636 et la publication du *Cid*, « **le premier chef d'œuvre complet de notre théâtre** », dit Brasillach, porté la barre très haut et en quelque sorte donné naissance au théâtre français – même si les tragédies de Robert Garnier, qui lui sont antérieures, méritent qu'on s'y attarde.

Vraisemblable et merveilleux

Là où Racine nous fascine par sa capacité à peindre des personnages dépassés par la dimension tragique de l'existence humaine, Corneille, « **habitant de la planète du romanesque** », nous séduit par une « **alliance toujours féconde du vraisemblable du merveilleux** ». Là où Racine touche à la dimension métaphysique de l'être, Corneille nous rappelle que l'homme, être de chair, est habité par le désir. Ce qui les rapproche, outre l'ambition de tracer le tableau des passions humaines, c'est le style. « **Le théâtre, n'en déplaise aux critiques dramatiques, c'est le style** », nous dit encore Brasillach.

La véritable force de l'analyse à laquelle s'attelle Brasillach c'est bien d'échapper à cette éternelle comparaison entre Corneille et Racine et d'introduire un rapprochement avec le plus grand dramaturge anglais. Corneille et Shakespeare, hommes de contrastes, ne pouvaient qu'enchanter Brasillach, lui-même empli de douceur et de violence, de lucidité et d'aveuglement, de courage et d'inconscience.

■

**** Robert Brasillach, Corneille, Éd. Fayard, 355 p., 20 euros.***

(1) Folio, 285 p.,7,50 euros.
(2)** « Introduction à l'histoire de la littérature "fasciste" », **Les Cahiers Français, n° 6, mai 1943.

Pierre Corneille en son siècle

■ Alain Niderst, qui fut longtemps professeur de littérature française du XVII^e^ siècle à l'Université de Rouen, signe ici une rmarquable biographie de l'auteur du *Cid*.

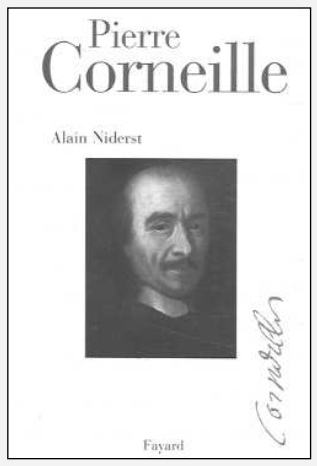

Dans cet ouvrage, il s'attache particulièrement à replacer Pierre Corneille dans ses relations familiales (essentiellement un milieu de robins normands, auquel appartenaient les écrivains Thomas Corneille et Fontenelle), culturelles (Molière, Racine...), et politiques (Richelieu, Mazarin...). Un portrait complet et réussi.

P.L.

**** Alain Niderst :* Pierre Corneille*, Éd. Fayard, 440 p., 24 euros.***

Dans toute la production tragique qui suit *Le Cid*, il peint avec compassion les vieux monarques à qui le pouvoir échappe, avec sévérité les monarques qui ne gouvernent plus pour l'intérêt de leur État, mais par machiavélisme... ou basse vengeance et méchanceté : Nicomède, roi bourgeois, est durement traité.

Du début jusqu'à la fin Corneille est très soucieux de peindre le Roi tel que la France le mérite. Il n'a jamais fléchi.

Maîtrise de soi

***A.F. 2000.* – Peut-on dire que pour Corneille la maîtrise de soi est la première qualité d'un roi ?**

A.L. – Dans son théâtre, on voit les rois confrontés à des tâches accablantes, à régler leur succession, à éviter l'usurpation du trône par un bâtard ou un enfant d'un second lit... On les voit dans des drames de politique internationale, face à des royaumes voisins qui tombent en quenouille et des guerres à venir. Leur conscience professionnelle est alors chose admirable. Dans une vue plus jésuite qu'augustinienne, l'illumination de la clémence ne tombe pas sur Auguste comme le Christ est tombé sur saint Paul au chemin de Damas. Il a fallu consentir à tout un travail sur soi, accepter, digérer l'humiliation d'avoir été trahi par celle dont il avait fait sa fille adoptive, trahi aussi par son meilleur ami. Auguste s'impose d'écouter les raisons qu'ont eues les conspirateurs, il refuse de pardonner par intérêt bien compris, car ce serait un calcul, et il accède au terme d'une véritable passion à un pardon totalement désintéressé. C'est là une représentation de la vie intime très exigeante du monarque : mener une vie tout entière appliquée à se connaître, à se maîtriser – on n'est maître de l'univers, au moins de son royaume, que si l'on commence par être maître de soi.

Il est vrai que Corneille avait sous les yeux Louis XIV, prince très scrupuleux qui ne plaisantait pas avec ses devoirs de roi, n'écoutait pas ses caprices et savait faire des sacrifices, notamment amoureux.

Ainsi notre auteur peignait la France telle qu'il la voyait, fidèle à de bons exemples à admirer, et c'est pour cela que le public était transporté d'admiration.

Corneille toujours joué

A.F. 2000. – Quelles sont les périodes où Corneille a été le plus joué ?

A.L. – Corneille est toujours resté au répertoire. À la fin de sa vie, il y eut un fléchissement du goût du public, lui préférant Racine, puis très vite des tragédies doucereuses et sentimentales : bientôt l'opéra allait davantage remuer les cœurs que la simple tragédie.

Corneille est au programme dès la première Comédie française (1680), concurrencé par Racine, mais il reste au XVIII^e^ siècle un auteur de référence. Voltaire réédite son théâtre (bien qu'il préfère Racine) avec notices et éloges, Voltaire lui-même et des auteurs du XVIII^e^ siècle l'imitent. La tragédie pré-révolutionnaire (Marie-Joseph Chénier), puis révolutionnaire prend beaucoup chez Corneille tout en dénonçant la "tyrannie" des rois.

Napoléon en a besoin pour exalter l'énergie nationale, mais telle ou telle pièce qui semble critiquer le monarque est vite retirée de l'affiche.

Bien sûr, Corneille est attaqué par la révolution romantique moins toutefois que Racine et que la tragédie néo-classique. Il reste à la Comédie française au XIX^e^ siècle, époque de recréations extraordinaires avec de grandes actrices (Sarah Bernhardt, Rachel).

Au XX^e^ siècle, le jeu de la Comédie française s'était un peu sclérosé, mais cette institution n'est-elle pas un conservatoire de l'art de bien dire l'alexandrin ? Je me souviens avec émerveillement de Gérard Philipe au TNP.

Les modes changent : il y a quelques années, la mode était au marxisme, il y eut même une thèse très intéressante, pas fausse de bout en bout, dont l'auteur plaquait sur Corneille la dialectique du maître et de l'esclave de Hegel ! Il y eut aussi des lectures un peu sentimentales de Corneille, au temps du tricentenaire du *Cid* en 1936, représentations éblouissantes d'un Corneille fervent, éternellement jeune en accord avec les rêves de renouveau que faisaient certains Français en 1936 aussi bien à droite qu'à gauche.

Je fais confiance aux gens de théâtre (bien qu'ils puissent saccager des pièces...). L'an dernier un *Menteur* à la Comédie française a eu un succès très mérité. Les programmes des universités et des concours d'agrégation maintiennent Corneille.

Poésie religieuse

***A.F. 2000.* – Son frère Thomas Corneille a-t-il été joué plus que lui ?**

A.L. – Plus joué que lui ? non ! Tout dépend des époques. Plus jeune que Pierre, il eut beaucoup de succès avec ses tragédies romanesques et des livrets d'opéra. Le plus grand succès de théâtre de tout le XVII^e^ siècle fut *Timocrate,* une pièce invraisemblable !

Or, Corneille Pierre, lui, est toujours joué et toujours étudié par les universitaires, mais l'œuvre est très variée : il y a aussi sa poésie religieuse, œuvre énorme. Corneille est resté toute sa vie un dévot, très strict et auteur de vers chrétiens. Le grand public ne sait pas qu'il a traduit en très beaux vers toutes les hymnes du bréviaire et toute *l'Imitation de Jésus-Christ*. Des dizaines de milliers de vers que personne aujourd'hui ne visite !

J'attends qu'on en vienne à étudier la poésie cornélienne, cette langue exaltante, ces vers aussi musicaux que ceux de Racine.

Propos recueillis par Michel FROMENTOUX et Pierre LAFARGE

Mathieu à Versailles

Le Roi Lion reçu par le Roi-Soleil

Mathieu à Versailles (1) : il s'agit vraiment d'une rencontre royale, le Roi Lion, couronné de blanc, est reçu par le Roi Soleil. Cette réunion paraît vraiment préétablie quand Mathieu évoque son arrivée adolescente à Versailles **« qui fut et reste aujourd'hui ma plus grande stupéfaction. Elle se double d'une incommensurable passion pour Louis XIV. Cette fascination magique due à la coordination des deux ou trois plus grands artistes sous le contrôle de Charles Le Brun, exalte la monarchie au-dessus des lois humaines, lui octroyant un caractère quasi solaire** [...] » Et dans le catalogue établi avec grand soin Renaud Donnedieu de Vabre déclare : **« Lui rendre hommage dans un lieu aussi prestigieux que Versailles c'est lui rendre justice et lui témoigner une reconnaissance à sa démesure, ainsi qu'au rôle prépondérant qui a été le sien sur la scène artistique. »**

Il convient ici de signaler une étrange rencontre évoquée par le maître de la pensée royaliste au XXe siècle caractérisant la manière de régner de Louis XIV : **« C'était une tâche d'artiste passionné par son art et se complaisant dans son œuvre ».** À ce Louis XIV artiste correspond un peintre définissant et illustrant son œuvre de façon royale.

Le Roi Lion, avant d'accueillir le visiteur, s'accompagne des grands de sa Cour. Ainsi de Christine Albanel qui le présente : **« La personnalité de l'auteur, faite de générosité, de sensibilité, mais aussi de hauteur et d'exigence – on a parlé à son sujet d'aventure prométhéenne – le rattache aux ambitions qui ont présidé au "projet Versailles" avec une volonté d'explorer les possibles, de recréer la réalité, de donner le ton, de défendre des valeurs de civilisation. Mathieu, c'est tout cela. »**

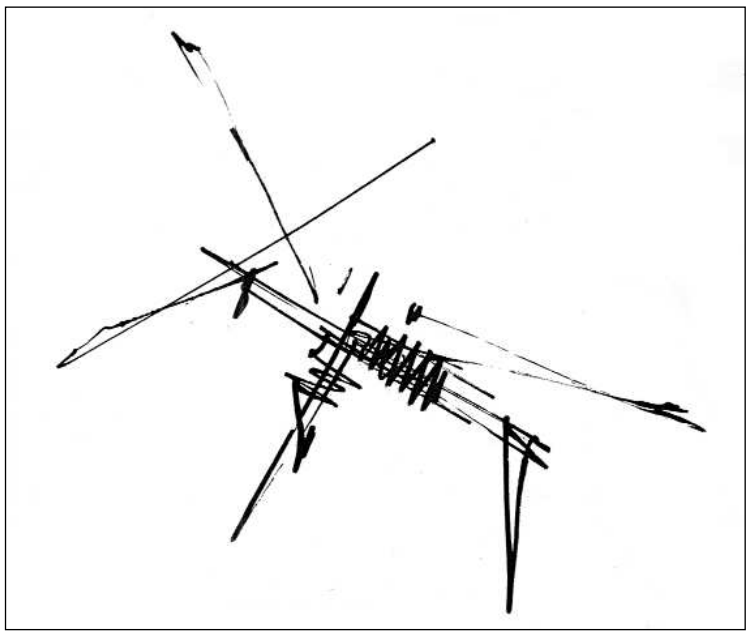

Une composition inédite de Georges Mathieu

Vitesse et abstraction

Directeur du musée national d'Art moderne, Alfred Pacquement insiste sur trois innovations de la peinture de Mathieu : **« le format, la vitesse d'exécution, l'abstraction du signe »**. Il précise : **« Comme chez Pollock** [...] **vitesse et abstraction s'associent chez Mathieu. L'inscription de signes abstraits en un temps record est un caractère essentiel de sa peinture, non sans rapport, ainsi qu'un Henri Michaux** [...] **fut l'un des premiers à le faire remarquer, avec la calligraphie chinoise. »** Alain Dercy, directeur de la Villa Artau, s'entretient avec Mathieu et en obtient des réponses qui n'excluent ni les audaces ni les paradoxes, ni les confidences. Lydia Harambourg, de façon très érudite nous aide à découvrir Georges Mathieu **« au-delà des mythes »**.

Cette exposition de quatorze grandes peintures de Mathieu dans la Petite Écurie, en face du château de Versailles, ne saurait faire oublier la projection permanente d'un film qui montre Mathieu en train de peindre. La tension, la concentration, la vitesse font penser aux tourments de Michel-Ange décorant le plafond de la Sixtine, plus directement encore, *La lutte de Jacob avec l'ange* – représentée par Delacroix dans une fresque de la crypte de Saint-Sulpice.

Pour terminer ce très rapide compte-rendu d'une exposition mémorable, nous proposerons au lecteur un choix d'impressions qui n'engagent que leur auteur.

1) *Matta Salums,* huile sur toile, un camaïeu de gris allant du blanc cassé au noir anthracite et surplombé d'étranges pagodes.

2) *Écartèlement de Ravaillac* : un jaillissement de sang impur et des formes qui suggèrent une immense clameur. Au second plan, une tour noir s'effondre, celle de l'obscurantisme châtié.

3) *Hommage paradoxal au connétable de Bourbon* qui, après s'être vaillamment comporté à Marignan, tourna ses armes contre la France. Évocation de la mise à sac de la Rome pontificale par les hordes de Charles-Quint.

4) *Élection de Charles-Quint* : sur fond rouge éclatent des incendies jaune et orange, la couronne impériale est attribuée, guerres et malheurs vont suivre.

5) *Paris, capitale des arts* : magnifiques réseaux de lumières jaunes et rouges sur fond bleu de France.

6) *Les Capétiens partout* : en effet, Bourbons de France ou d'Espagne, Orléans-Bragance, ont marqué la planète tout entière.

7) *La victoire de Denain* : l'effort ultime et suprême qui scelle la victoire définitive de Louis XIV : cette victoire est d'abord une *bataille.*

8) *La nécessité de l'espérance* : ensemble rutilant, resplendissant de lumières et de joie, titre en vert, tourelle rouge, pagode d'or, un foisonnement de soieries.

PERCEVAL

**** Petite Écurie du Château de Versailles. Exposition jusqu'au 2 juillet 2006. Entrée libre. Fermé le lundi.***

NOTEET DE LECTURE

Pierre Moustiers

L'AVENIR NE S'OUBLIE PAS

Peu d'écrivains contemporains peuvent être qualifiés de "classiques" par la pureté de leur écriture et leur parfaite maîtrise du français. Parmi ces exceptions, il y a bien sûr Jean Dutourd, mais également un auteur dont on ne parle pas assez, Pierre Moustiers. Grand prix de l'Académie française en 1959 pour *La Paroi,* prix Chateaubriand en 1997 pour *À l'abri du monde*, prix du roman historique en 2003 pour *Le dernier mot d'un Roi*, celui qui a magnifiquement mis en scène Maupassant ou Balzac à la télévision (*le Père Goriot, le curé de Tours)* était récemment sur les ondes de *Radio Courtoisie* pour présenter dans l'émission d'Alain Paucard son nouveau roman : *L'avenir ne s'oublie pas.*

Il s'agit ici de souvenirs d'un journaliste se rappelant cette curiosité intense qui fut la sienne en 1914, lorsqu'il assista au procès d'Henriette Caillaux, épouse du ministre des Finances, jugée pour avoir assassiné Gaston Calmette, patron du *Figaro*, afin d'empêcher la parution de lettres compromettantes.

Peu après ce procès allait commencer la première guerre mondiale qui allait enflammer l'Europe. À travers ce roman écrit avec un style que pourraient bien envier nombre d'auteurs contemporains, nous voyons passer des personnalités de l'époque tels Paul Bourget, Alain Fournier ou Madame Simone. Une nouvelle fois, Pierre Moustiers signe un roman d'une grande qualité qu'on ne quitte qu'à regret.

Renaud DOURGES

**** Pierre Moustiers :* L'avenir ne s'oublie pas*. Éd. Albin Michel, 262 pages, 16,90 euros.***

Vous avez dit "lyrique" ?

On le sait, le vocabulaire appartient à tous : pas vu, pas pris : premier servi. Cependant, résonne à nos oreilles l'adjectif "lyrique", accolé à l'œuvre picturale. Il surprend, il étonne, à dessein. C'est bien en effet Georges Mathieu qui va, en l'immédiate après-guerre, adopter la formule d'"abstraction lyrique" pour qualifier ce mouvement de jeunes peintres de Paris.

Dès 1910, le Russe Kandinsky avait créé le choc avec le premier tableau "abstrait" ; les ondes s'en étaient fait sentir jusqu'aux bords de la Seine ; dans les années vingt, les Allemands du Bauhaus ont rejoint le cubisme de Cézanne et de Picasso, la "géométrie" déjà présente dans *Les demoiselles d'Avignon.* Ce groupe de peintres qui ne formera jamais une "école", chacun restant farouchement individualiste, ressent, au sortir du conflit, le besoin de renouveler l'art.

La science, qui a beaucoup évolué depuis le début du siècle, a aussi changé la donne. Recherche picturale, effort de synthèse entre formes et "valeurs", quête d'une idéale correspondance de l'art et de la science après le terrible chaos, telle sera "l'envolée" lyrique des années 45-56. Le musée du Luxembourg nous

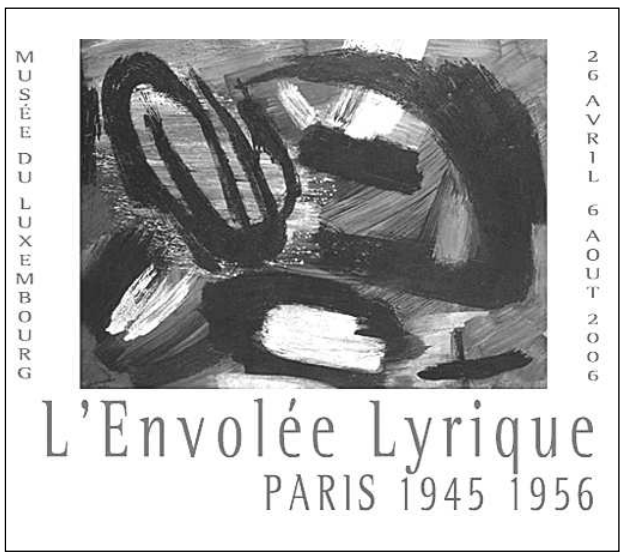

présente une sélection de ces œuvres pour la plupart audacieuses.

La visite est fructueuse. Vous y verrez Hartung et Wols, voisinant avec Mathieu, Bissière, Soulages qui n'avait pas encore "inventé" l'outre-noir, Jean Bazaine et Germain, mais aussi Olivier Debré et Nicolas de Staël, dont figure *La Seine à Ivry* de 1952 et la Portugaise Vieira da Silva avec *Le Port*, prêté par le musée de Cologne. Vous serez émus par le *Salve Regina* de Manessier (1945), vitrail de peinture, réalisé peu après sa conversion à la Trappe de Soligny et prière en soi. Vous y découvrirez aussi le *Lune et Oiseau de nuit* de Bazaine (1947), les débuts de celui que Picasso appelait **« mon petit Chinois »** Zao Wou-Ki, des Maurice Estève, des Riopelle, tous font vibrer formes et couleurs en un subtil écho. Avant d'essaimer avec Pollock à New York, l'expressionnisme abstrait avait trouvé à Paris un relais prestigieux.

Rendez-vous au musée du Luxembourg pour revivre ces tumultueuses et riches années d'après-guerre, le temps d'une vivante bohème à la recherche d'un style neuf. Rien n'est encore codifié : tout reste à conquérir, la forme, le rythme, la couleur et – *in fine* – l'adhésion du public.

Monique BEAUMONT

**** Musée du Luxembourg. Tél. : 01 45 44 12 90.* L'envolée lyrique*, Paris 1945-1956, jusqu'au 6 août 2006.***

« Et si le roi est fou ?... »

par **Michel FROMENTOUX**

« Et si le roi est fou ? »... Que de fois avons-nous entendu ce propos dans la bouche de contradicteurs béatement certains d'avoir à tout jamais disqualifié le principe monarchique héréditaire ! Outre le fait que la république a eu un Deschanel, nous pouvons toujours rétorquer, avec Maurras, que lorsqu'en cas d'empêchement du roi s'installe une régence, c'est en effet un grand malheur car alors **« la situation devient républicaine »**...

C'est le drame effroyable que connut la France à la charnière entre les XIVe et XVe siècles, lorsque Charles VI fut frappé par la démence. Règne **« apocalyptique »** que Georges Bordonove décrit dans son dernier ouvrage avec le talent qu'on lui connaît déjà pour toute sa série des "Rois qui ont fait la France", où l'exactitude rigoureuse n'exclut nullement l'émotion. Ce livre est sans doute celui où l'historien, se penchant sur le plus infortuné de nos rois, a touché au plus près à l'essence même de la monarchie, à ce mystère du lien quasi charnel entre le roi et son peuple.

Charles VI, qui succéda en 1380, à l'âge de douze ans, à son père le sage Charles V, promettait d'être un roi brillant. Tout de suite adulé par le peuple, le jeune et séduisant époux de la belle Isabeau de Bavière, épris de fêtes fastueuses, doué d'une ferme volonté et d'un vrai sens de la générosité, sut vite se libérer de la tutelle de ses oncles, hommes de grand panache mais turbulents, aux ambitions personnelles démesurées, et détestés des Parisiens. Les conseillers du roi défunt, authentiques serviteurs de l'État, revinrent, et la France put jouir pour un temps d'un gouvernement (dit **« des marmousets »**) uni et cohérent, désireux de réformer prudemment les institutions et de réprimer les abus. En outre, jamais, semble-t-il, la paix avec l'Angleterre ne fut plus probable, car Charles VI la voulait, et le roi anglais Richard II aussi.

L'apocalypse

Soudain ce fut le drame : en août 1392 le roi devint fou en rencontrant en forêt du Mans un misérable en haillons qui vociférait. Dès lors, des périodes de rémission, pendant lesquelles il gouvernerait avec sagesse, autorité et justice, allaient accompagner un enfoncement toujours plus profond dans l'hébétude.

Ce fut alors le retour des oncles : si Louis, duc d'Anjou, était mort depuis 1384, et si son fils après lui, était trop absorbé par son fragile royaume de Naples, si, en outre, Jean, duc de Berry (1340-1416), fin collectionneur des *Riches heures,* savait jouer parfois au conciliateur, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1342-1404), rêvait depuis son mariage avec Marguerite de Flandre de ressusciter à son profit un royaume carolingien en amputant la France.

En même temps, outre-Manche, Richard II, époux de la petite Isabelle (fille de Charles et d'Isabeau), était chassé du trône par son belliqueux cousin Henri de Lancastre, et, à l'est, la menace turque se précisait depuis la défaite de l'Occident à Nicopolis, tandis qu'un pape à Rome, un autre à Avignon divisaient l'Église catholique ! C'est dire combien l'on se sentait proche de la fin des temps...

L'abîme

Le royaume de France n'était, hélas, pas en état d'affronter une telle situation au moment où les princes ne songeaient qu'à s'entredéchirer à chaque instant "d'absence" du roi. L'inimitié entre le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur (1371-1419), fils de Philippe le Hardi, et Louis, duc d'Orléans (1371-1407), frère du roi, déboucha sur une affreuse guerre civile. Quand le premier eut fait assassiner le second le 23 novembre 1407, les dignitaires

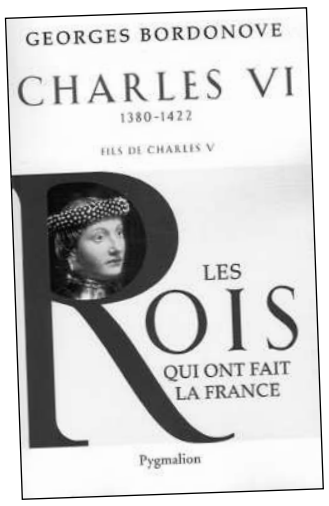

de l'Église et de l'État, terrorisés, se montrèrent complaisants pour l'assassin, preuve, écrit Bordonove, **« de la dégénérescence des consciences et des mœurs »**, dans un temps où le pays tout entier semblait perdre la tête. La lutte devint sans merci entre les "Bourguignons", du parti de Jean sans Peur, et les "Armagnacs", au service du nouveau chef du parti Orléans, le comte d'Armagnac, beau-père de Charles nouveau duc d'Orléans. L'on connut bientôt dans Paris, sur fond démagogique de manipulation des masses par Jean sans Peur, des "journées" où Caboche et la corporation des bouchers firent régner une terreur préfigurant celle de 1793 !

D'une telle anarchie se régalaient les rois anglais : Henri IV de Lancastre, puis en 1413 Henri V, qui exigeait la main de Catherine de France, autre fille de Charles et d'Isabeau. Le 25 octobre 1415 la fine élite de la chevalerie française, commandée par des incapables, se laissait surprendre et s'embourbait dans la plaine d'Azincourt. 5 800 cadavres, dont sept cousins du roi ! Non content de garder en captivité Charles, duc d'Orléans (et délicieux poète), le roi anglais ne cachait plus son intention d'avaler la France entière...

La suite est fort embrouillée, mais chacun sait qu'elle aboutit au catastrophique traité de Troyes (20 mai 1420), couvert par les sourires angéliques du pauvre Charles VI et négocié avec l'appui de la non moins pauvre Isabeau, totalement dépassée par les événements et pratiquement esclave du camp "bourguignon" depuis que son fils le dauphin Charles (futur Charles VII) s'était laissé aller, non sans raison mais bien imprudemment, à faire assassiner Jean sans Peur (10 septembre 1419) au Pont de Montereau. Le fils de ce dernier, Philippe le Bon (1396-1467), nouveau duc de Bourgogne, et époux de Michèle (autre fille du roi et d'isabeau), mené par ses ambitions illimitées et par son entourage de riches marchands désireux de bâtir une autre Europe (déjà !), avait beau jeu de faire passer le dauphin Charles pour le dernier et seul obstacle à la paix définitive, et donc de le mettre en accusation.

Le miracle

Catastrophique traité de Troyes, certes, puisqu'il érigeait le roi anglais en héritier du roi de France, mais la chose était absolument illégale, et le droit monarchique ne manquait pas de ressources. On avait fait signer n'importe quoi au roi malade, mais celui-ci ne pouvait disposer de la couronne comme d'un bien personnel. **« Le traité de Troyes,** écrit Bordonove, **était juridiquement non valable. La force primait le droit, mais le droit primerait la force si elle venait à faiblir. »** Or le roi anglais Henri V, après avoir conquis la Normandie et l'Île-de-France, mourut la même année que Charles VI (1422), ce qui faisait théoriquement de l'anglais Henri VI – un enfant d'un an – le "roi de France". Dans son réduit de Bourges, Charles VII ne pouvait perdre l'espérance...

D'autant plus – et là est le miracle capétien – que Charles VI, même réduit à un **« spectre couronné »,** avait, par ses souffrances mêmes, jusqu'au bout suscité un regain de piété et conservé l'affection, même la vénération, du peuple, lequel ne pouvait s'en laisser compter longtemps par les faux prophètes de "paix". On voudrait tout citer des lignes magnifiques de Georges Bordonove à ce sujet : **« Beaucoup pensaient que la vieille royauté capétienne disparaissait à jamais. Mais elle n'était qu'endormie ! Roi martyr d'un peuple martyrisé, Charles VI avait maintenu l'unité du royaume, au-delà des haines et des déchirures de celui-ci** [...] **C'est que Charles VI, puni pour racheter les péchés de son peuple, avait accru le prestige de la royauté, suscité une mystique de la monarchie française qui ne s'évanouit qu'en 1789** [...] **Il était, il resta le "bien aimé". Et ce miracle en annonçait un autre, plus mystérieux encore : il germait dans l'âme innocente d'une fillette de Domrémy, appelée Jeanne d'Arc. Elle avait alors dix ans. »**

Et l'on allait savoir que même au plus profond de l'abîme, la monarchie est, Dieu aidant, source de résurrection nationale...

■

**** Georges Bordonove :* Charles VI. *Éd. Pygmalion, 324 pages, 21,50 euros.***

JOURNÉE DE LECTURE

Antoine Blondin et la presse royaliste

par **Pierre LAFARGE**

La Table Ronde, éditeur historique d'Antoine Blondin (1922-1991), poursuit, avec *Mes Petits papiers*, dont des portraits de Marcel Aymé et d'Abel Pomarède. Rappelons que ce dernier, vigneron du Languedoc, était une figure pittoresque de l'Action française : **« Quarante et quelques années ; le visage cabossé d'un troisième ligne sur un corps vif comme l'argent ; l'âme, elle, est franche comme l'or ; cet alliage est somptueux. »** On trouvera également dans ce volume de douloureux articles ré-

Pendant quinze ans l'auteur d'Un Singe en hiver ***écrivait régulièrement dans les hebdomadaires monarchistes.***

un demi-siècle. L'auteur d'*Un Singe en hiver* a principalement rédigé des chroniques sportives et littéraires pour les quotidiens *L'Équipe* et *France-Soir* ainsi que pour *Rivarol*. Mais au lendemain de la guerre, et durant quinze ans, il collabora assez régulièrement à divers hebdomadaires monarchistes.

Blondin écrivit ainsi successivement dans *Ici France*, organe du Comte de Paris (en 1947), *L'Indépendance française*, de Marcel Justinien (en 1948), dans l'hebdomadaire de l'Action française, *Aspects de la France* (de 1949 à 1954) et enfin dans *La Nation Française* de Pierre Boutang (de 1955 à 1962).

Abel Pomarède

Nombre de ces articles incisifs, plus ou moins politiques, rédigés pour les journaux royalistes figurent dans *Mes Petits papiers*, dont des portraits de Marcel Aymé et d'Abel Pomarède. Rappelons que ce dernier, vigneron du Languedoc, était une figure pittoresque de l'Action française : **« Quarante et quelques années ; le visage cabossé d'un troisième ligne sur un corps vif comme l'argent ; l'âme, elle, est franche comme l'or ; cet alliage est somptueux. »** On trouvera également dans ce volume de douloureux articles ré-

Antoine Blondin

digés par Blondin à l'occasion de la mort de certains de ses meilleurs amis (Stephen Hecquet, Roger Nimier, Marcel Aymé) et des chroniques saluant les livres d'autres compagnons de route de notre hussard (André Fraigneau, Kléber Haedens, Albert Vidalie, François Sentein).

Sport, littérature, politique : quel que soit le sujet qu'il traite, Antoine Blondin enchante le lecteur de par sa langue alerte et poétique. Un régal dont on aurait grand tort de se priver.

■

**** Antoine Blondin :* Mes Petits papiers*, La Table Ronde, 432 p., 22 euros.***

DVD

ARSÈNE LUPIN

■ C'est il y a un peu plus d'un siècle, en 1905, que Maurice Leblanc créa son gentleman cambrioleur Arsène Lupin. Très tôt, le cinéma s'intéressa à lui puisqu'en 1919 fut tourné *The Teeth of the Tiger*, puis en 1920, *813*, avec David Powell. Pourquoi ces premiers Lupin furent-ils américains ? Tout simplement parce qu'Hollywood avait acquis les droits des romans de Maurice Leblanc. En 1937, une version française, enfin, avec Arsène Lupin détective, le rôle titre étant campé par Jules Berry. Il y eut dans les années cinquante et soixante d'autres avatars avec des comédiens comme Robert Lamoureux, Jean-Pierre Cassel ou Jean-Claude Brialy. C'est en 1971 que Lupin réapparut dans une série télévisée. Le prince des voleurs a, cette fois-ci, les traits de Georges Descrières, sociétaire de la Comédie française, qui interpréta ce rôle dans de nombreux épisodes.

Le présent coffret fait partie de la seconde série diffusée entre décembre 1973 et février 1974, sur ce qui était encore la deuxième chaîne de l'O.R.T.F. Au fil des aventures, on voit apparaître des acteurs encore inconnus, comme Bernard Giraudeau, ou confirmés, tel Henri Virlojeux. Cette série est constituée de scénarios inédits mais il faut souhaiter qu'après les avoir vus, de jeunes téléspectateurs (ou de moins jeunes d'ailleurs) éprouveront l'envie de se replonger dans les livres de Maurice Leblanc. C'est tout le mal qu'on peut leur souhaiter !

Renaud DOURGES

* Arsène Lupin, *coffret de huit épisodes en trois D.V.D. Distribution : TF1 vidéo. Prix moyen : 29,99 euros.*

Blancs et bleus

par
Anne BERNET

Rééditions de mémoires, d'études, de romans introuvables, nouveautés romanesques : la Vendée, la chouannerie et leurs avatars sous l'Empire conservent un public de passionnés.

Un document essentiel

L'implication de la noblesse dans le conflit vendéen eut pour l'historiographie l'avantage de susciter, dès 1796, la publication de nombreux Mémoires traitant des événements tels qu'avaient pu les vivre des témoins proches des généraux ou membres de l'état-major royaliste. La chouannerie, mouvement à l'encadrement rural et populaire, du moins dans sa première phase, n'a pour ainsi dire rien laissé de comparable, soit qu'une mort prématurée n'eût pas donné loisir aux protagonistes de s'exprimer, soit que leur analphabétisme les en eût empêchés.

Les souvenirs de Pontbriand ou de Tercier, à plus forte raison le long plaidoyer *pro domo* du comte de Puisaye, ne rendent compte, imparfaitement, que de telle ou telle phase des soulèvements et n'expriment pas le sentiment et les motivations des hommes qui firent et qui furent la chouannerie. À l'exception, notable et prestigieuse, de Michel Moulin, dit Michelot, fils d'un taillandier de Saint-Jean des Bois, dans l'Orne, qui fut le premier à prendre les armes en Normandie dès 1793 et ne les rendit qu'à la Restauration, au terme d'extravagantes péripéties dont il se tira vivant.

Les Mémoires de Moulin représentent, pour tous ceux qui s'intéressent à la chouannerie, un document de première main, essentiel, et qu'il était impossible, hélas, de consulter, sinon en quelques bibliothèques. Quant aux rares exemplaires disponibles chez les libraires d'anciens, leur prix les rendait inaccessibles. Un éditeur de province a eu l'idée de les rééditer dans l'édition de 1893, la seule que l'on puisse regarder comme complète, fiable et définitive. Ce texte, touchant, honnête, précis, est un exceptionnel écho de la guerre des bocages de l'Ouest ; tout royaliste devrait le posséder.

Chouannerie bretonne

L'abbé François Cadic appartenait à une famille paysanne du Morbihan, viscéralement catholique, qui avait chouanné avec Cadoudal et n'avait jamais jugé utile de s'en repentir. Élevé dans le culte des aïeux levés pour Dieu et pour le Roi, le jeune prêtre, diplômé d'histoire, consacra, il y a un siècle, ses loisirs à collecter tous les documents, souvenirs locaux, traditions orales qui demeuraient et pouvaient permettre d'éclairer avec clarté, précision et piété filiale, la lutte de la Bretagne contre la Révolution.

Ce travail colossal parut dans L*a Paroisse bretonne*, journal des Bretons de Paris, de 1908 à 1918. Le but du recteur historien était, à terme, de réunir cette masse d'articles et de faire éditer cette *Histoire populaire de la chouannerie*, titre qui résumait ses préoccupations : instruire, transmettre, édifier. Le livre ne vit pas le jour, peut-être parce que sa taille effrayait les éditeurs, plus sûrement parce que le bon prêtre avait trop franchement annoncé la couleur et dénoncé avec trop de véhémence de "grands ancêtres" en lesquels, reprenant la thèse d'Augustin Barruel, il voyait des pions entre les mains de la maçonnerie. La cause semblait désespérée, et les neveux, puis les petits-neveux de l'abbé Cadic, ne parvinrent pas, après sa mort, à exaucer ses vœux de publication.

Il faut d'autant plus saluer les éditions Terre de Brume d'avoir pris le pari, et le risque, de publier, en deux tomes de six cents pages à l'impression serrée, ce magnifique travail de recherche et d'érudition d'une scrupuleuse probité. Sans doute a-t-il été jugé utile de précéder le livre d'une préface adoucissant, en les resituant dans le climat de la séparation de l'Église et de l'État, donc en le faisant passer sur le compte des passions et de mœurs démodées, les indignations de l'abbé Cadic, mais peu importe, puisque est enfin disponible cette grande fresque inspirée et documentée de la chouannerie bretonne, telle que la ressentaient, loin des analyses en vogue, les petits-fils de ceux qui l'avaient vécue.

Ultime trilogie

Entre 1857 et 1870, année de son décès, Alexandre Dumas, ruiné par son goût du faste et des entreprises de presse inconsidérées mais répétées, se voit obligé, après une éclipse, de renouer avec le métier de romancier. En sortira, s'étalant sur ces treize années, une ultime trilogie historique, complément naturel de son projet d'écrire « **le drame de la France** », qui court de 1793 à 1805, et serait certainement allée plus loin si la mort n'avait interrompu avant le point final le troisième volume, *Le chevalier de Sainte-Hermine*.

Il était logique, après avoir l'an passé révélé au public les mille pages retrouvées de cet inédit, de lui offrir les deux volets précédents, difficiles à se procurer, *Les compagnons de Jéhu*, et *Les Blancs et les Bleus*. C'est chose faite, dans une version entièrement révisée, annotée, et complète, car les chapitres coupés par la pointilleuse censure de Napoléon III et jamais rétablis y figurent. *Les compagnons de Jéhu*, écrits en 1857, sont le dernier très grand roman de Dumas. Sur une intrigue historique fragile, qu'il avait empruntée à son ami Nodier, et qui plonge dans la perspicacité les historiens, prêts à dénier toute réalité ou presque à ce groupe royaliste de la vallée du Rhône, Dumas mettait en scène des "brigands" animés de vertueuses intentions politiques et au comportement chevaleresque, conduits par le séduisant Morgan, qui gênaient fort les ambitions de Bonaparte. En dépit d'un dénouement grandguignolesque qui gâte un peu l'ensemble, il s'agit d'un de ces romans qui n'accordent guère de répit au lecteur et que l'on découvrira, dépoussiéré, avec un plaisir intact.

Publiés en 1867, *Les Blancs et les Bleus*, où l'on retrouve Charles de Sainte-Hermine, alias Morgan, et Roland de Montrevel, son frère ennemi aide de camp de Bonaparte, précèdent, si l'on suit la chronologie du récit, *Les compagnons de Jéhu*. Structure et procédés y sont très différents. Pas de roman historique ici, mais, de l'avis même de Dumas, de l'histoire romancée. L'intrigue, les personnages, y sont prétexte à raconter la Révolution, le Directoire, Brumaire, à mettre en scène Saint-Just dans sa version la plus romantique, et la moins exacte, Pichegru, les Beauharnais, Cadoudal, son aide de camp Coster de Saint-Victor, et beaucoup d'autres. D'abord déconcerté, le lecteur, cependant, est vite emporté par l'immense talent de conteur de Dumas qui sait rendre, comme personne, une ambiance, une atmosphère, une époque.

Les épées du Roi

Mars 1814 : Napoléon oppose à l'envahisseur, au long de la campagne de France, toute l'étendue de son génie stratégique. En vain. Le pays est las et inquiet, l'Empire a perdu le soutien du peuple. L'idée de Restauration est dans l'air et les mouvements royalistes, si longtemps réduits à une clandestinité dangereuse, sortent de l'ombre, décidés à préparer l'opinion au retour des Bourbons.

Parmi eux, un mystérieux groupuscule, les Épées du Roi, adepte des méthodes fortes. Ne viennent-ils pas de revendiquer l'assassinat d'un officier en charge de la défense parisienne ? Bien connu des autorités impériales pour l'efficace discrétion mise à résoudre de pénibles séries de crimes commis dans le sillage de la Grande Armée, le major Quentin Margont est chargé par Joseph Bonaparte d'infiltrer les Épées du Roi, avec la complicité d'un membre du groupe, joueur invétéré perdu de dettes. Mais, très vite, Margont se pose des questions sur les objectifs de militants aux passés multiples et dont les ambitions ne le sont pas moins. Les cartes ne seraient-elles pas infiniment plus brouillées qu'il y paraît ?

Armand Cabasson publie, avec *La mémoire des flammes*, la troisième enquête de Margont sur fond de batailles napoléoniennes. Dans sa subtilité, ce volume est sans doute le meilleur de la série.

Violence aveugle

Philippe Potier, entrepreneur protestant d'Uzès, sa fiancée, Germaine, et leurs domestiques ont péri brûlés vifs dans l'incendie criminel d'une maison de campagne le 27 août 1815. Pour la mère du jeune homme, ce drame s'inscrit dans la série des violences perpétrées en Provence et en Languedoc contre les protestants, les républicains, les bonapartistes par de prétendus séides de Louis XVIII. M^me^ Potier croit même connaître l'instigateur de ce crime : le chevalier Canon de Présant, agent royaliste notoire qui avait, certes, sauvé la vie de son fils mais était follement amoureux de Germaine. Décidée à faire condamner les assassins, Madeleine Potier engage Maître Tonnerre, officier de dragons devenu notaire, à charge pour lui de révéler la vérité et d'obtenir justice. Mais pourquoi la vérité serait-elle d'obligation conforme aux préjugés et aux haines des intéressés ?

Avec *Terreur blanche*, Gildard Guillaume explore l'un des épisodes les plus passionnément dénoncés de l'époque, qui sert, depuis deux siècles, à contrebalancer les forfaits révolutionnaires. Il le fait avec intelligence, probité, raison, démythifiant les faits pour peindre le tableau d'une société déstabilisée, aux autorités démissionnaires, où la violence aveugle se pare de couleurs politiques. Cette analyse remarquable ne nuit pas à une intrigue menée tambour battant, à des personnages bien campés et à quelques scènes d'anthologie.

■

**** Michel Moulin :* Mémoires*, La Découvrance (BP 1, 17540 Bouhet, 365 p.), prix non communiqué.***
**** Abbé François Cadic :* Histoire populaire de la chouannerie*, Terre de Brume (74 rue de Paris, 35000 Rennes), deux tomes de 590 p., 25 euros (163,99 F) chacun.***
**** Alexandre Dumas :* Les compagnons de Jéhu*, Phébus, 660 p., 22 euros (144,31 F) ;* Les Blancs et les Bleus*, Phébus, 740 p., 24 euros (157,43 F).***
**** Armand Cabasson :* La mémoire des flammes*, 10-18, 320 p., 7,30 euros (47,88 F).***
**** Gildard Guillaume :* Terreur blanche*, Fayard, 410 p., 20 euros (131,19 F).***

LUS AUSSI

● **Frédéric H. Fajardie :** ***LA LANTERNE DES MORTS***

Janvier 1794 : exilé depuis treize ans par Louis XVI, Joachim de Niel de Valancey, prince d'Adana, rentre en France acquis à une Révolution qu'il imagine, depuis l'Amérique, plus belle et plus noble qu'elle ne l'est. Missionné par la Convention pour étudier sur le terrain le moyen d'en finir avec le soulèvement vendéen, Joachim est surtout préoccupé de retrouver Victoire de La Chesnaie de Flers, son seul amour dont il est resté sans nouvelles. S'il est certain que la jeune femme l'a attendu envers et contre tout, il doit se hâter de la rejoindre avant que Blacfort, l'ami de jeunesse rongé de jalousie, désormais officier vendéen, se soit emparé d'elle.

Je ne suis pas sûre que Fajardie se soit senti à l'aise dans cette suite des aventures du prince d'Adana à laquelle la Vendée sert de décor. Lorsque l'on sait à quoi ressemblait le malheureux pays en janvier 94, livré aux troupes de Turreau, on peine à y laisser courir son affreux Blacfort, dont il a l'honnêteté de dire qu'il n'est point royaliste, pas plus que sa bande de tueurs. L'on souffre, surtout, de voir attribuer aux Blancs les atrocités dont, en ces mois-là, ils furent les victimes systématiques. Partagé entre une estime, qu'il ne cache pas d'ailleurs, pour certains insurgés et leurs chefs, et les nécessités de sa démonstration, Fajardie s'en sort, plutôt bien car il a du talent à revendre, en recourant aux meilleures ficelles romanesques et en s'attachant à ses héros, sublimes, comme à l'accoutumée. Et je me prends à rêver au magnifique roman de réconciliation et de fraternité qu'il eût écrit s'il avait pris tout le temps de se pencher sur les guerres de l'Ouest …

** Lattès, 425 p., 19 euros (124,63 F).*

● **Olivier Weber :** ***LA BATAILLE DES ANGES***

Avril 1796 : Phélippeaux devait soulever le Berry afin de soulager la Vendée de l'étreinte républicaine. Tout a manqué. Évadé de la prison de Bourges, il reprend la lutte contre la Révolution, incarnée en Bonaparte, son rival depuis l'École militaire. Mais ses préoccupations sont ailleurs : qu'est devenue Hortense, novice au Carmel de Compiègne qu'il aimait en silence ? Quel est le secret de l'Ordre du Carmel dont Bonaparte rêve de s'emparer ?

Cette histoire de manuscrit interdit et perdu qui remettrait en cause les bases des trois religions monothéistes fait figure de pâle avatar du Code Da Vinci. Il faut méconnaître totalement l'histoire de la Révolution et de la Contre-Révolution, toile de fond plaquée au hasard, pour oser cette intrigue fourmillantes d'erreurs et d'à peu près absurdes et plus encore pour mêler à cette quête faussement initiatique et vraiment anti-chrétienne, le pauvre Phélippeaux …

** Albin Michel, 555 p., 22 euros (144, 31 F).*

LE FAUTEUIL DU BURGRAVE

par **Jean-Baptiste MORVAN**

La capricieuse farandole des souvenirs fit hier reparaître en ma mémoire chouannique le titre d'une Histoire de l'Action française*, composée il y a longtemps déjà par R. Havard de La Montagne ; un critique gauchiste particulièrement aigre et rageur qualifiait ainsi l'auteur coupable de maurrassisme invétéré :* ***« un burgrave de la Secte »****. Toute malveillante qu'elle soit, la formule me remplit d'une délectation secrète et paradoxale. Parvenu moi-même à un âge qu'on peut apeler "hyperoctogésimal", je m'applique volontiers la définition ; et quelques décennies consacrées à notre cause royale me paraissent mériter le titre prestigieux de "burgrave". Il me suggère une situation noble et confortable, et la certitude d'être à mon tour "un burgrave de la Secte" me fait l'effet de trôner dans un majestueux fauteuil, archaïque mais décoratif, et bien propice à nos méditations coutumières.*

"Rien ne vaut un bon livre dans un bon fauteuil"

Barrès, je crois, avait dit un jour que rien de noble ne s'était jamais pensé en dehors d'un fauteuil : ce qui, pour des esprits caustiques, semblerait attribuer une vertu intellectuelle à la partie séante de notre personne... Mon ami Polydore, lui, me répète parfois l'adage selon lequel rien ne vaut "un bon livre dans un bon fauteuil". On trouve encore aisément, je crois, de bons fauteuils ; quant aux bons livres, ils ne pullulent pas comme champignons après l'averse ; et un reste appréciable de charité chrétienne me dissuade d'imaginer quelque supplice pour les publications responsables d'ouvrages imbéciles ou nauséeux. Un cadeau bien intentionné mais regrettable me valut, il y a quelque temps, de lire un épais volume de Dan Brown, une histoire de météore – ou d'iceberg – dont j'ai oublié le titre, mais qui eut au moins le mérite de me détourner de la lecture de Da Vinci Code*... Si j'avais l'intention de rédiger un manuel de littérature contemporaine, je réserverais un chapitre à ces floraisons intellectuelles que le grand-père de Vincenot, je crois, appelait, patoisement et pudiquement, des "couenneries". Cela fait songer à un pâté de campagne, ce qui corrige un peu la sévérité de l'allusion.*

Affectueuses efflorescences

"Le burgrave doit mériter son fauteuil". Et ce fauteuil seigneurial, confortable bien que symbolique et imaginaire, est digne d'inspirer aux heures de rêverie vespérale des idées de sympathie et d'accueil familier. Ces aimables dispositions d'esprit, tout à fait étrangères aux nouveautés scandaleuses ou saugrenues, portent le rêveur à la méditation mystique, au désir de création de nouvelles oraisons. On pourrait certes songer à convier les ombres des héros français du temps passé ; mais en ces jours situés entre Ascension et Pentecôte, le désir nous prend de composer, en marge des prières coutumières, une illustration dévote de la notion d'accueil.

Je ferais venir, autour du fauteuil mythique des songeries, tous les personnages que j'appellerais volontiers "les Intercesseurs de nos convivialités", tous ceux que nous avons rencontrés et retrouvons encore avec une joie discrète au cours de la lecture de l'Ancien ou du Nouveau Testament : saintes Marthe et Marie, les bonnes gens de Cana, Zachée descendant précipitamment de son sycomore, tous les hôtes, inviteurs et invités de la Sainte Famille, le petit monde entourant la famille de saint Pierre et celle de saint Lazare, la bonne maisonnée du centurion Cornélius. Il nous semble voir les places de villages du pays d'Israël, les enfants qui chantent pour leurs jeux ces rengaines dont l'Évangile un jour s'est fait l'écho. La fréquentation des braves gens éveille en nous d'affectueuses efflorescences de nos propres souvenirs, de nos personnelles amitiés d'aujourd'hui et d'autrefois : une tendresse particulière aux jours d'un printemps médité...

■

L'ACTION FRANÇAISE 2000

TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) . . . . . **76 €**	**5.** Abonnement de soutien (un an) . . . . . **150 €**
2. Premier abonnement Étranger (un an) . . . . . **85 €**	**6.** Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) . . . . . **45 €**
3. Abonnement ordinaire (un an) . **125 €**	**7.** Outre-mer (un an) . . . . . **135 €**
4. Abonnement de six mois . . . . . **70 €**	**8.** Étranger (un an) . . . . . **150 €**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . .

. . . . . Tél. . . . . .

Ville . . . . . Code postal . . . . .

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

L'homme est un animal politique

« C'est pourquoi toute cité est naturelle, comme le sont les premières communautés qui la constituent. Car elle est leur fin, et la nature est fin : car ce que chaque chose est une fois que sa genèse est complètement achevée, nous disons que c'est la nature de cette chose, ainsi pour un homme, un cheval, une famille. De plus le « ce en vue de quoi » c'est-à-dire la fin, c'est le meilleur ; et l'autarcie est à la fois la fin et le meilleur.

Nous en déduisons qu'à l'évidence la cité fait partie des choses naturelles, et que l'homme est par nature un animal politique ; si bien que celui qui vit hors cité, naturellement bien sûr et non par le hasard des circonstances, est soit un être dégradé, soit un être sur-humain : il est comme celui qu'Homère injurie en ces termes : « sans lignage, sans loi, sans foyer ».

Car un tel homme est du même coup naturellement passionné de guerre. Il est comme une pièce isolée au jeu de tric-trac.

C'est pourquoi il est évident que l'homme est un animal politique, bien plus que n'importe quelle abeille ou n'importe quel animal grégaire. »

ARISTOTE
La Politique
(traduction de Pierre Pellegrin)

Cet extrait du Livre I de *La Politique* se situe dans le chapitre II où le philosophe s'applique à la fois à l'étude des composantes de la cité (la famille, le village) et à la démonstration de leur naturalité. Après avoir montré que l'homme et la femme devaient forcément s'unir pour perpétuer l'espèce, que les hiérarchies étaient nécessaires à la sauvegarde de ceux qui commandent comme de ceux qui obéissent (1) et que le village est une sorte de famille élargie par laquelle vont pouvoir être satisfaits des besoins qui ne sont plus seulement élémentaires, il lui reste à parler de la cité elle-même, communauté parfaite parce que seule apte à procurer la vie heureuse.

Aristote
384 - 322 av. J.-C.

Patrie libre

La cité est justement la fin des communautés inférieures en ce sens qu'elle permet la réalisation de ce Bien commun, de cette vie heureuse, c'est-à-dire de la vie morale, seule digne de cet animal rationnel qu'est l'homme, et dont le signe premier, la marque distinctive est l'autonomie, l'indépendance, l'autarcie.

Laissons de côté la nuance péjorative prise par ce dernier terme dans la langue moderne et considérons la portée du discours d'Aristote : elle est éminemment souverainiste ! En effet, si la vie heureuse est la véritable fin (dans l'ordre moral), la fin politique qui lui est immédiatement subordonnée et la conditionne (2) est l'autonomie de la cité, l'indépendance de la patrie. Pour être un homme accompli, un homme vertueux, il faut, aux yeux d'Aristote, comme de Maurras, appartenir à une patrie libre.

L'homme est donc un animal politique parce qu'il est un animal moral et un animal rationnel. Non seulement la sociabilité est nécessaire à la vie matérielle (famille, village) mais elle est la condition *sine qua non* de la vie morale et intellectuelle. C'est en ce sens que l'homme est un animal plus politique que l'abeille par exemple.

Facteur de paix

Il est également intéressant de noter que, pour le Stagirite, l'homme qui ne vit pas dans une cité est **« naturellement passionné pour la guerre »**. Au IVe siècle avant Jésus-Christ, les Grecs, à travers un de leurs plus illustres penseurs, avaient déjà réfuté le pacifisme fleur bleue dont John Lennon s'est fait le chantre : ce ne sont pas les nations qui créent la guerre, elles sont à l'inverse des facteurs de paix, certes limités à un territoire, mais qui nous préservent plus efficacement de la guerre de tous contre tous que les discours iréniques !

Reste à considérer l'homme qui ne vit pas dans la société de ses semblables non parce qu'il serait dégradé, c'est-à-dire bestial, mais parce qu'il serait surhumain, pour reprendre les termes d'Aristote. On pense bien sûr à l'ermite chrétien. Saint Thomas d'Aquin, le plus grand commentateur médiéval d'Aristote et le Docteur commun de l'Église catholique, traite ainsi cette question dans sa *Somme théologique* : **« La solitude, comme la pauvreté, n'est pas la perfection en elle-même mais un moyen de perfection »**. Ainsi se trouvent conciliées la sagesse sociale des Grecs et la profondeur du mysticisme chrétien.

Stéphane BLANCHONNET

(1) À savoir, pour Aristote, à des titres d'ailleurs très divers, la femme, l'enfant et l'esclave. Maurras retiendra l'exemple de l'enfant qu'il développera au début de* La Politique naturelle *en montrant que c'est à cette relation hiérarchique que le petit homme doit la vie et l'éducation.

(2) En termes aristotéliciens : la politique est architectonique par rapport à l'éthique. En termes maurrassiens : "Politique d'abord !".

BIENTÔT MAURRAS EN RUSSE

Nous avons déjà fait écho à l'annonce de la traduction de Maurras en russe par le jeune écrivain Anatoly Livry, qui précise aujourd'hui que sa traduction d'*Anthinéa *sera publiée en 2007.

Les difficultés que ce travail a soulevées sont inimaginables. Car, si l'Union soviétique n'existe plus, des lambeaux de "soviétie" n'en demeurent pas moins en activité jusqu'en plein Paris. Ayant dès 2003 livré ses intentions tout en publiant en russe un roman maurrassien,* Convalescent*, Anatoly Livry a aussitôt perdu son poste à la Faculté d'études slaves de la Sorbonne.

Peu après, sa monographie de Vladimir Nabokov,* Nabokov le nietzschéen*, fut jugée politiquement incorrecte et lui valut des poursuites judiciaires avec accusations diffamatoires de la part du fils de Vladimir Nabokov, Dmitri, que soutiennent les professeurs slavistes de la Sorbonne. De ce scandale devenu international, ont parlé de nombreux journaux et chaînes de télévision.

Il n'empêche que le* Nabokov *d'Anatoly Livry a obtenu, comme* « meilleur ouvrage scientifique » *le Prix du Salon international du Livre à Saint-Pétersbourg en 2005, et que l'auteur a également obtenu le 2e Prix international Euréka 2006. Sa carrière se poursuit donc envers et contre tout, tandis qu'il est devenu l'envoyé spécial à Paris de plusieurs publications russes. Aux dernières nouvelles il est de nouveau accepté à la Sorbonne en tant que doctorant.

M.F.

CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE

CONFÉRENCES ÉTUDIANTES

Les conférences étudiantes ont lieu **chaque vendredi à 19 h 15 aux locaux de l'AF** 10 rue Croix-des-Petits-Champs Paris 1er (métro Palais royal)**.**

16 juin
Nécessité du nationalisme français
par Pierre LAFARGE

23 juin
(dernière conférence de l'année)
L'empirisme organisateur de Charles Maurras
par Philippe CHAMPION

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC À CANNES

Le 14 mai, l'Association Universelle des Amis de Jeanne d'Arc a célébré à Cannes, comme chaque année, la fête nationale de la deuxième patronne de la France.

La cérémonie a été dirigée par le colonel Thierry, délégué départemental du Cercle National des Combattants, accompagné de plusieurs membres de ce cercle.

Le colonel Thierry a lu l'allocution du colonel Berrier absent cette année : « **... Qu'avons-nous fait du Pacte chrétien des Rois francs ? Comment la France peut-elle avoir à ce point oublié son baptême ?... Tournons-nous encore cette fois vers Jeanne d'Arc, vers celle qui a levé son étendard pour marcher au secours de la France et de son roi. Il y a encore des batailles à livrer...** »

L'Église était représentée en la personne de l'abbé Seuillot de Mandelieu.

La *Marche de Jeanne d'Arc* a retenti pour clore la cérémonie.

Un peu plus tard, en fin d'après-midi, la jolie statue de la Sainte à Mandelieu a également été fleurie.

■

**** Pour tous renseignements contacter Bérengère Nicot-Huchedé, déléguée régionale de l'Association Universelle des Amis de Jeanne d'Arc, au 04 93 39 03 80.***

C.R.A.F.
ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
TÉL : 01-40-13-14-10 – FAX : 01-40-13-14-11
Dans la ligne du mouvement fondé par Pierre JUHEL

DIRECTOIRE
Président : Pierre PUJO
Vice-Président : Stéphane BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION
Formation : Pierre LAFARGE
Secrétaire général des étudiants : Thibaud PIERRE
Administration : Mlle de BENQUE d'AGUT

COTISATION ANNUELLE : membres actifs (32 €), étudiants, lycéens, chômeurs (16 €), bienfaiteurs (150 €)

DU 18 AU 27 AOÛT : CAMP MAXIME REAL DEL SARTE 2006

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'ACTION FRANÇAISE

Au château de Lignières (Berry)

Formation politique : *conférences, cercles d'études, ateliers et travaux encadrés.*

Formation militante : *toutes les techniques militantes avec une mise en pratique quotidienne sur le terrain ; du sport, selon les dispositions de chacun.*

Formation technique : *selon les responsabilités et le degré d'implication des participants, organisation, structure, communication et école de cadres.*

Prix : 120 euros pour une inscription avant le 30 Juin; 140 euros après. 10 jours, nourriture et hébergement compris. Pour les intermittents du camp le tarif est de 15 euros par jour.

SAMEDI 26 AOÛT : JOURNÉE PORTES OUVERTES

Conférences, animations et veillée. Ouvert à tous.

Des voitures sont déjà prévues au départ de Paris, Lyon, Aix, Nice, Strasbourg, Nantes, Blois...

Inscription à renvoyer à cette adresse :
Action française - CMRDS - 10 rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 Paris

Renseignements complémentaires au 01 40 39 92 06 ou sur www.actionfrancaise.net/cmrds

LA SAINT-JEAN EN DAUPHINÉ

● Des **FEUX DE LA SAINT-JEAN** auront lieu le **samedi 14 juin 2006** à partir de 19 heures dans une propriété privée au bord du lac de Paladu (près de Voiron). **Stéphane BLANCHONNET**, vice-président de l'Action française, y prendra la parole.

À 21 heures, bénédiction du feu et allumage rituel. La soirée se prolongera jusqu'à l'aube selon le temps et l'humeur des participants.

**** Renseignements et inscriptions : 06 82 69 26 53.***

Dimanche 2 juillet 2006
FÉDÉRATION ROYALISTE DE BOURGOGNE

Réunion champêtre de la Saint-Jean, anniversaire de Mme Peyrerol, la "Grand-mère des Camelots du Roi" dans la propriété de Jean Foyard à Saint-Jean de Vaux 71640, (à quinze minutes en voiture de Chalon-sur-Saône).

– 12 h 30 : accueil des participants, apéritif.
– 13 heures : buffet champêtre.
– 14 heures : Allocutions de **Pierre PUJO**, **Alexandre BORITCH** et **Sébastien de POUZOLS**.
Stands – Animations diverses.

Tous renseignements concernant les horaires des trains et voitures sont à demander à Alexandre Boritch. tél. 06 62 48 12 31.

** Participation aux frais : 20 euros. Chèques à l'ordre d'Alexandre Boritch, 20, rue Auguste-Comte, 69002 Lyon.*

Houchang Nahavandi à l'Institut d'Action française

Ce mercredi 31 mai, Michel Fromentoux recevait à l'Institut d'Action française notre ami Houchang Nahavandi. L'ancien recteur de l'université de Téhéran, ancien ministre du shah d'Iran, a captivé un auditoire nombreux par son grand savoir et la finesse de ses analyses sur la politique internationale, notamment au Proche et Moyen Orient où les foyers d'explosion ne manquent pas (Iran, Irak, question palestinienne). Il serait grand temps que les nations occidentales se réveillent ! Après avoir répondu aux nombreuses questions de l'assistance, l'orateur a dédicacé son dernier ouvrage : **Iran, le choc des ambitions** ***(disponible à nos bureaux, 28 euros)***

Houchang Nahavandi et Michel Fromentoux

Bordeaux a célébré l'anniversaire du Non

■ L'Action française-Aquitaine a participé, dans le cadre du *Comité de vigilance du Non* à une manifestation, lundi 29 mai après-midi à Bordeaux, place Pey-Berland et cours Alsace-Lorraine, devant le Centre d'information-Jeunesse Aquitaine (émanation de l'Union européenne), contre le non-respect, par les pouvoirs publics, de la volonté, pourtant clairement exprimée par les Français dans les urnes il y a un an de refuser tout projet de constitution européenne.

L'intérêt de la démarche, montré par la présence de la presse et de photographes et par les réactions sympathiques des passants, était de sensibiliser un public largement revenu des pompes politiciennes, aux agissements en sous-main des européistes de Paris et de Bruxelles. Un moyen de rappeler à nos compatriotes, avant la grande foire de 2007, que le 29 mai n'est pas la fin, mais le commencement d'un combat !

A.F.-Aquitaine

LE MONDE ET LA VILLE

MARIAGES

● Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de **Mlle Marie-Victoire GRANGÉ**, fille du lieutenant-colonel et Mme Jean-Michel Grangé, petite-fils de Mme Jacques Grangé et de M. et Mme Jacques Mourot, avec **M. Timothée HUET**, fils de M. et Mme Gabriel Huet, petit-fils de Mme François Huet et de Mme Henri Guittet.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 24 juin 2006 à 16 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de Senlis.

Nous nous associons à la joie de ces deux familles où nous comptons beaucoup d'amis et adressons aux futurs mariés tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour leur foyer.

● Samedi 27 mai 2006 a eu lieu le mariage de notre ami fidèle **Vincent de SCHUYTENER** avec **Mlle Claire CHARONDIÈRE** en l'église Saint-Jean-Baptiste de Roybon (Isère). Le temps était magnifique et la messe fut fort belle avec la participation d'une chorale de jeunes de Grenoble.

CONCERTS

● Prochains concerts des **PETITS CHANTEURS DE SAINT-CHARLES DE VERSAILLES :**
– **samedi 17 juin** à 20 h 30 à Notre-Dame des Armées, 4 impasse des Gendarmes, Versailles,
et **vendredi 23 juin** à 20 h 30, à l'église Saint-Louis de Garches. Programme : Haydn, Mozart,
– **vendredi 30 juin** à 20 h 30 à Notre-Dame des Armées. Concert Mozart avec la Messe du Couronnement**.**

INFORMATION

● L'Association *France-Russie- Chine* et la mairie de Montry (77450) organisent, dans le cadre d'une année de séances relatives au monde slave, un premier **DINER DÉBAT**, le **lundi 26 juin** : *Introduction à la Russie contemporaine, et comparaison avec la Chine*, avec **Charles UTZ**, directeur de Feri Economie et Finance International, et **Patrick SARRAZIN**, expert international.

À 19 h.30, au restaurant "Le tradition". Participation aux frais: 25 (20 . pour les ecclésiastiques, étudiants et chômeurs)
Renseignements :
Bertrand Lambert, 06 68 24 59 32, bertrand.lambert@noos.fr;
ou Danièle Carrez, 06 13 24 51 98, d_carrez@yahoo.fr

Une voiture partira des locaux de l'Action française à 18 heures et y reviendra pour minuit environ.

PETITE ANNONCE

● **URGENT**. Dame recherche **emploi** ttes régions secrétaire médicale ou sociale ou tout secrétariat. *Ec. journal qui transmettra.*

Une exposition France-Bavière

par René PILLORGET

De nos jours, la Bavière est le plus étendu des *Länder* allemands, le seul, avec les deux villes hanséatiques de Hambourg et de Brême, à assumer pleinement la qualité d'État, les autres n'étant que des créations artificielles opérées depuis 1945. Aussi était-il logique de consacrer une exposition à ses relations avec la France. La direction des Archives de France, celle des Archives de l'État de Bavière et la Société Montgelas pour la promotion de la coopération franco-bavaroise se sont associées pour la réaliser.

Présentée d'abord à Munich, elle l'est actuellement à Paris dans le cadre magnifique du palais de Soubise, rue des Francs-Bourgeois. Ainsi que l'a souligné Mme de Boisdeffre, directrice des Archives de France, les organisateurs ont voulu **« non seulement contribuer à éclairer la nature des relations franco-bavaroises, mais surtout à intéresser un très large public »**, **« concevoir un événement médiatique mais d'une qualité scientifique garantie par la contribution de professionnels et d'universitaires de renom »**.

Le royaume de Bavière

Cette exposition, intitulée *France-Bavière, allers et retours, mille ans de relations franco-bavaroises*, a été d'autant mieux accueillie à Munich qu'elle y était présentée dans le cadre de la promotion de la Bavière au rang de royaume, proclamée le 1er janvier 1806. Grâce à Napoléon, le prince-électeur Maximilien-Joseph devint roi de Bavière, et ses descendants portèrent ce titre jusqu'en 1918.

À vrai dire, cette élévation avait été préparée depuis longtemps par les rois de France. Louis XV avait même fait davantage. Grâce à sa diplomatie et à ses armées, le prince-électeur Charles-Albert avait été promu empereur sous le nom de Charles VII. **« Empereur de la façon de France »** disait-on alors en Allemagne, il n'avait régné que de 1742 à 1745.

L'exposition présente un ensemble de documents et d'objets qui permet au visiteur d'apprendre ou de se remettre en mémoire les points essentiels des relations franco-bavaroises de tous ordres depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours.

Relations religieuses avec la diffusion de l'ordre cistercien, avec les cultes de saints originaires de France, saint Martin, saint Louis, saint Léonard (Limousin), relations politiques bien sûr : la France eut une reine bavaroise Isabeau la calomniée, jusqu'à ce qu'un livre récent contribue à remettre les choses au point (1). Relations politico-familiales, avec les mariages de princes bavarois et de princesses lorraines francophones, et celui, en particulier du Dauphin, fils de Louis XIV, avec Marie-Anne-Christine, fille de l'électeur Ferdinand-Marie et d'Henriette-Adélaïde de Savoie, petite-fille d'Henri IV. Princesse charmante, pieuse et discrète, disparue prématurément et qui fut la grand-mère de Louis XV.

Tentatives de putsch

Au XIXe siècle, la politique retorse de Bismarck et les erreurs de Napoléon III, amenèrent François et Bavarois à s'affronter les armes à la main. Ce que rappellent deux tableaux, maintes fois reproduits sous la IIIe République, *La maison des dernières cartouches* d'Alphonse de Neuville, et *Le curé de Bazeilles* de Jean-Louis Pallière.

Après 1918, une certaine tendance fédéraliste se dessina en Bavière ; il y fut même question d'une restauration monarchique. Raymond Poincaré, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, depuis janvier 1922, suivait attentivement les problèmes d'un **« État bavarois fréquemment troublé par des tentatives de putsch »**. On trouve dans sa lettre du 23 juillet 1922, adressée à Charles Maurras, l'écho de ses préoccupations ; il lui fait part des renseignements qu'il a obtenus **« tant auprès de son représentant à Munich que du chef de la diplomatie belge sur le crédit qu'on peut accorder aux démarches des royalistes bavarois auprès des pays alliés et particulièrement de la Belgique »**, dont la reine Élisabeth est une Wittelsbach, membre de la famille royale de Bavière.

Marie Anne Christine de Bavière, épouse du grand Dauphin, fils de Louis XIV, D'elle descendent tous les princes de France, d'Espagne, des Deux Siciles, de Parme, du Luxembourg, d'Autriche, le roi des Belges et le tsar des Bulgares

Dans le domaine des idées politiques, il faut noter à la fin du XVIIIe siècle, certes, une contamination des idéaux révolutionnaires et quelques plantations d'arbres de la liberté. Mais il ne semble pas que les *Illuminés de Bavière*, société philanthropique de libres-penseurs, ait eu, au cours de sa brève existence, un idéal politique et social révolutionnaire.

Les relations culturelles présentent, en revanche, des aspects nombreux et variés. En 1556, Roland de Lassus était membre de la Chapelle du duc Albert V. Max-Emmanuel accorda une protection éclairée à l'organiste Clairambault et à Jaquet de La Guerre. On sait combien le séjour parisien de Gluck fit évoluer la musique française. Au XIXe siècle, si les wagnéristes et les anti-wagnéristes s'affrontèrent à Paris, les *Poèmes symphoniques* de Richard Strauss connurent un succès immédiat.

Dans le domaine artistique : on doit à Dominique Girard les jardins de Nymphenbourg et ceux du château de Schleissheim, et l'on sait que Louis II fit de Herrenchiemsee une réplique symbolique de Versailles.

La richesse et l'intérêt de cette exposition ne permettent pas de la présenter dans sa diversité ; cependant on peut noter outre les traités et les correspondances, la Carte de Bavière, fruit d'une collaboration franco-bavaroise, qui offrit à Napoléon un ensemble de documents précis et homogènes, et les croquis d'officiers au siège de Sedan, ou à celui de Paris, près de Montrouge, en 1841. Un très beau catalogue en garde la mémoire.

■

(1) Philippe Delorme :* Isabeau de Bavière*, Éd. Pygmalion, Paris 2003. (Compte-rendu par Michel Fromentoux, in* L'A.F. 2000*, 1er-14 mai 2003).

**** L'exposition se tient jusqu'au 7 août 2006, aux Archives nationales, Palais de Soubise, 60 rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Ouverture : du lundi au vendredi de 10 à 12 h 30 et de 14 à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 14 à 17 h 30. Fermeture mardi et jours fériés.***

Et la porcelaine s'implanta en Limousin...

Romancier de talent, M. Jean-Paul Desprat a, de plus, un goût très vif pour l'histoire des Temps modernes. On lui doit plusieurs biographies, dont celle des Vendôme, bâtards d'Henri IV, celles de Mme de Maintenon et du cardinal de Bernis. À cette double vocation répond son nouveau roman historique *Bleu de Sèvres*, composé et rédigé avec le talent qu'on lui connaît. Fort honnêtement, en fin de volume, il présente le canevas qui a été le sien, c'est-à-dire **« une courte histoire de la porcelaine tendre française »**, ainsi qu'une chronologie des faits historiques constituant à la fois la toile de fond et la trame du roman.

Deux jeunes gens, orphelins d'un modeste clerc de notaire, quittent, en 1759, leur Limousin natal pour chercher fortune à Paris. L'aîné, Anselme, passionné de minéralogie, est déjà compétent dans sa spécialité, Mathieu, le cadet, est aveugle et organiste. Ils sont munis d'une lettre de recommandation d'un ecclésiastique destinée à un enfant du pays qui a brillamment réussi, Marmontel, l'auteur des *Contes moraux.* Le récit des aventures de ces deux provinciaux lancés à la conquête de la capitale s'insère admirablement dans l'histoire artistique et scientifique du temps, car le jeune Anselme est embauché à la manufacture de Sèvres.

Jusqu'alors on ne fabriquait, en France, que de la porcelaine tendre qui imitait celle d'Extrême-Orient quant à son aspect, sa brillance et sa blancheur. Mais si les artistes étaient arrivés, dans ce domaine, à une véritable perfection, la porcelaine n'était ni résistante ni sonore, à l'égal de celle de Meissen. Comment rivaliser avec celle-ci ? C'est alors qu'interviennent la passion de Madame de Pompadour pour les porcelaines, son influence sur Louis XV et les décisions de celui-ci. Le 17 janvier 1760, le roi devient l'actionnaire unique de la Manufacture de Sèvres.

Société provinciale rurale

Ainsi le roman n'est pas seulement celui de deux jeunes gens "montés" à Paris, il est aussi celui du kaolin, silicate hydraté naturel pur, qui porte le nom de la localité chinoise où il a été découvert (Kao = haut ; ling = colline). Grâce au père d'Entrecolles, jésuite français, auquel on doit la première description détaillée du processus de fabrication de la porcelaine, on savait qu'il existait des gisements de kaolin en Saxe et en Bavière, que les fabriques gardaient jalousement leurs secrets, que Mme de Pompadour était décidée à percer. Le roman nous conte la découverte progressive du kaolin à Saint-Yrieix en Limousin, qui va permettre à la France de produire une porcelaine dure rivale de celle de Meissen.

On suit avec beaucoup d'intérêt les aventures et les amours des deux jeunes Limousins, leurs rencontres avec des gens de métier, bien campés, bien vivants, mais aussi avec d'illustres personnages. Cette évocation de la société provinciale rurale et urbaine (collège jésuite de Mauriac, fêtes de village) mais aussi de Paris et de la Cour, est fondée sur une solide connaissance des Mémoires, des sources et de l'esprit du temps. On découvre le mécénat de Madame de Pompadour, dont la collection était d'une grande "modernité" et comment la manufacture de Sèvres l'emporta sur celles de Vaux et de Vincennes dirigées par le strasbourgeois Hannong. Un roman historique, illustration bien venue d'une époque et d'une création importante de l'industrie française au XVIIIe siècle, qui a immortalisé le "bleu du Roi" en "bleu de Sèvres".

R.P.

**** Jean-Paul Desprat :* Bleu de Sèvres*. Éditions du Seui, 22,50 euros.***

On peut compléter cette lecture avec celle du beau catalogue de l'exposition* Madame de Pompadour et les arts *(Réunion des Musées nationaux, Versailles, 2002).

Édité par PRIEP S.A. au capital de 192.085 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0407K86761 – Directeur de la publication : Pierre Pujo